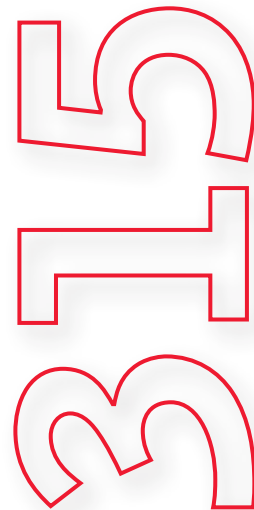


# LIAlSONS LAÏQUES



## LES NOTES SUR LA SELLETTE

*hommage aux  
victimes des  
attentats du 7 et  
9 janvier 2015,  
par les élèves de  
Sylvain Gaudenzi*

**REPORTAGE**  
AU CŒUR  
DES CLASSES  
SANS NOTES

**ENTRETIEN**  
PIERRE MERLE  
DISSÈQUE  
LE SYSTÈME

**LAÏCITÉ**  
LES RELIGIONS  
ET L'ÉCOLE

**CINÉMA**  
L'ENNEMI  
DE LA CLASSE

**mars 2015**  
N° 315

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS  
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

[www.fcpe75.org](http://www.fcpe75.org)



éditeur  
Fcpe PARIS  
Conseil départemental  
de parents d'élèves  
14 rue d'Astorg - Paris VIII<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 65 05 98  
www.fcpe75.org  
liaisons.laiques@fcpe75.org

directeur de la publication  
Hervé-Jean Le Niger

rédaCTRICE en chef  
Catherine Terseur

comité de rédaction  
Pierre-Emmanuel Charon  
Anne Coret  
Bernard Dubois  
Eve Heinrich  
Jean-Jacques Renard  
Isabelle Rocca

ont également participé  
à la rédaction de ce numéro  
Françoise Brugière  
Sylvie Dhermain  
Anne Gateau  
Hélène Schneider  
Juliette Urbain  
Odile de Vismes

photographies  
Pierre-Emmanuel Charon  
Anthony Jahn  
Catherine Terseur  
Sylvie Younan

photographie de couverture  
Pierre-Emmanuel Charon

illustration  
Frédéric Deligne

conception graphique, maquette,  
et secrétariat de rédaction  
La-fabrique-créative  
9 rue du Transvaal, Paris XX<sup>e</sup>

Le Café pédagogique  
22 rue Alphand, Paris XIII<sup>e</sup>  
www.cafepedagogique.net

impression et routage  
Imprimerie Fabrègue  
Rue Fontaine Tanche Bois Joli  
87500 Saint-Yrieix-La-Perche

gérant  
Stéphane Leray  
com. paritaire  
n° 0318 G 82847  
dépôt légal à parution ISSN :  
1623-5169  
tirage  
10 000 ex.



## SOMMAIRE

### ACTUALITÉ

Au cœur de la Fcpe . . . . .	4
Courrier des lecteurs . . . . .	5
Échos et ruades . . . . .	6

### DOSSIER ÉVALUATION

Introduction . . . . .	8
Entretien : Pierre Merle dissèque le système . . . . .	9
Classes sans notes : reportage au collège Yvonne Le Tac . . . . .	14
La constante macabre . . . . .	18
Notation et dyslexie . . . . .	19
L'évaluation dans les échanges parents-enseignants . . . . .	20
Micro-lycée : rebondir après l'échec . . . . .	22
Les coulisses du bac . . . . .	24
Mieux ailleurs ? . . . . .	26

### SOCIÉTÉ

Laïcité : au-delà des mots . . . . .	28
--------------------------------------	----

### CULTURE

Cinéma : L'ennemi de la classe . . . . .	30
--	----

### RETROUVEZ-NOUS SUR :

 [www.facebook.com/FCPE.Paris](http://www.facebook.com/FCPE.Paris)

 [twitter.com/FCPE\\_Paris](https://twitter.com/FCPE_Paris)

### BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70€, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :  
FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris  
Tél. : 01 42 65 05 98 - liaisons.laiques@fcpe75.org



# Se réappropriier la laïcité

La nation endeuillée par les attentats terroristes de janvier 2015 s'est brutalement interrogée sur la place de l'école dans l'apprentissage du vivre ensemble et de la laïcité. Une valeur qui semblait tellement aller de soi, faire partie intégrante de notre corpus républicain, de notre noyau dur, est tout à coup interrogée. Comment ces enfants, ces élèves, qu'on pensait pétris aux

valeurs de la République deviennent-ils des terroristes ? Quelle responsabilité de l'école ? Comment lutter contre l'obscurantisme ?

Henri Pena-Ruiz<sup>1</sup> : « *La République, ce n'est pas la communauté particulière des autochtones, ni celle des croyants de telle religion ou de telle autre ni celle des humanistes athées ou agnostiques, mais la communauté de droit des citoyennes et des citoyens, tous égaux par-delà leurs différences. Une source vive qui affranchit, un horizon de lumière qui fait ciller le regard : l'universel* ».

La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, annonce un train de mesures : mille personnes formées sur la laïcité et l'enseignement moral et civique ; Assises de la laïcité dans toutes les écoles, établissements, avec synthèses départementales et nationale (le 24 avril prochain). Elle précise : « *Ce qui est insupportable au fond, c'est de constater combien l'école est exposée à la perte de repères de notre société toute entière* ». Un travail sur la « *mixité sociale dans la composition des collègues* » et « *l'adaptation des modalités de sectorisation* » pour éviter un « *séparatisme social* » sera aussi effectué.

La ministre serait-elle une nouvelle adhérente de la Fcpe ? Laïcité et mixité sociale font partie de l'ADN de la Fcpe. Oui, Mme la ministre, nous devons réunir en tout point du territoire, les élèves, les parents, les enseignants, les chefs d'établissements, les élus, les représentants de l'État, de l'Éducation nationale, des syndicats, des associations laïques, les représentants confessionnels : prêtres, rabbins, imams, pasteurs..., des athées et agnostiques. Nous devons nous parler, verbaliser, décrypter. Dans le respect et l'écoute de la parole de l'autre, de sa différence, la parole devrait émerger, les peurs s'exprimer, les tabous être levés. Même si nous n'avons pas en nous quittant des réponses à toutes nos questions. Si l'ignorance est le terreau de la barbarie, l'école à elle seule ne peut pas tout et nous avons de longues années de retard.

La mixité sociale, l'égalité territoriale, la réforme du collège sont des demandes réitérées de la Fcpe<sup>2</sup>. Et depuis des années, l'État est resté sourd à nos alertes.

Je saisis l'occasion pour saluer l'engagement de Luc Pasquier, militant « historique » de la FCPE-Paris, qui, nous le regrettons, a dû nous quitter pour des raisons personnelles. Il a su défendre de longues années durant nos valeurs fondatrices de laïcité et de mixité sociale.

**Hervé-Jean Le Niger**

1. *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, Plon 2014, page 12

2. Lettre ouverte à la ministre du 16 février (P. Watrelot, Éducation et devenir, Fcpe, SE-Unsa, Sgen-Cfdt, Terra Nova)

## AU CŒUR DE LA FCPE

### DES DESSINS D'ENFANTS AU CŒUR DU CORTÈGE PARISIEN

L'union locale Fcpe du 11<sup>e</sup> a, par le biais de ses conseils locaux, organisé une collecte de dessins sur le thème de la liberté d'expression afin de les exposer pendant la grande marche du 11 janvier, à l'endroit même où les officiels se sont arrêtés pour une minute de silence.

Il y eut beaucoup de curiosité de la part des milliers de personnes qui sont passées tout l'après-midi devant ces témoignages chargés de symbole. Les dessins des élèves, du primaire au lycée, avaient été récoltés par différents conseils locaux ou apportés directement par les parents.



Toutes ces œuvres seront présentées au public dans le cadre d'une exposition, qui sera inaugurée fin mars à la mairie du 11<sup>e</sup>. ■

### BRASSÉE DE PALMES POUR DES ADMINISTRATEURS DE LA FCPE-PARIS

C'est à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement qu'a eu lieu le 5 décembre dernier une cérémonie de remise de palmes académiques pour 6 personnalités dont 3 anciens administrateurs et militants de la Fcpe-Paris.

Brigitte Lamandé, ancienne administratrice de la Fcpe-Paris, aujourd'hui Dden, a été nommée chevalier, pour service rendu à l'école et pour son militantisme à la Fcpe au service de la mixité sociale et de la citoyenneté.

Sophie Pradinas-Hoffmann, désormais adjointe aux affaires scolaires de la mairie du 11<sup>e</sup>, et Jean-Claude Lenain, très engagé à la Caisse des écoles, ont également été décorés.

Félicitations à tous les trois. ■



## CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FCPE-PARIS

Le congrès départemental 2015 de la Fcpe-Paris aura cette année pour thème :

**Laïcité et vivre ensemble à l'école : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques ?**



Il aura lieu au lycée Diderot

61, rue David d'Angers 75019 Paris les samedis 30 mai et 13 juin 2015.

C'est une première, le congrès se déroulera en deux temps : le samedi 30 mai pour une journée d'études militantes qui proposera aux délégués des conseils locaux deux ateliers-débats successifs et sur le thème du congrès. Puis le samedi 13 juin 2015, nous assisterons à la restitution des ateliers, une table ronde avec des invités, le vote des motions, l'élection des nouveaux administrateurs ainsi que la présentation du rapport d'activité et du rapport financier.

**Le détail du déroulé de ces deux journées vous sera communiqué très prochainement.**

Nous vous attendons nombreux !

## RELÈVE À L'UL 13

En juillet 2014, j'ai fini ma carrière de parent Fcpe après 32 ans de « bons et loyaux services », toujours dans le 13<sup>e</sup> arrondissement (et fière de l'avoir été), excepté les deux dernières années. Je voudrais témoigner de la chance d'avoir pu participer à l'union locale (UL) du 13<sup>e</sup>, tout d'abord comme simple adhérente, très rapidement comme présidente de conseil local ou correspondante UL, puis présidente de l'UL pendant plusieurs années. L'UL 13 a toujours été très active. Le 13<sup>e</sup> était l'arrondissement où il y avait le plus d'adhérents (jusqu'à 1000). Les réunions d'UL pouvaient durer plus de 4 h, avec 30 participants en moyenne.

« Quelle chance ! », direz-vous. Mais cette chance, elle se crée : réunions de rentrée dans les établissements sans conseil local pour susciter les vocations, formations pour les nouveaux parents, réunions au Cdpe, à la mairie, à la caisse des écoles, en Ccpe, à l'inspection... Élu(e) ensuite au département (Cdpe), j'ai démissionné de la présidence de l'UL pour éviter le cumul des mandats.

En 2012, ma dernière fille est entrée au lycée Jacques-Monod (5<sup>e</sup>). Pas de Fcpe dans cet établissement et malgré la forte envie du proviseur, je n'ai pas eu l'énergie de créer un conseil local. J'ai alors fortement regretté que l'UL 5 ne m'ait pas contactée pour me soutenir en début d'année. La Fcpe a perdu une occasion d'avoir un conseil local supplémentaire !

Encore merci à l'UL 13 et bonne continuation. Je suis allée à l'UL 13 au mois de janvier et j'ai vu avec plaisir qu'il y avait encore beaucoup de participants ! La relève est là. Merci Kaïs ! ■

Sylvie Dhermain

## Recherche rédacteurs pour *Liaisons laïques*

Vous êtes adhérent à la Fcpe, vous êtes impliqué localement au sein d'un conseil local ou d'une union locale, vous vous intéressez aux questions éducatives, vous aimez écrire... alors bienvenue dans l'équipe des rédacteurs de la revue de la Fcpe-Paris, *Liaisons laïques*.

Dans chaque numéro (4/an), un dossier thématique, des articles concernant la vie scolaire ou des sujets de société, des témoignages sur les initiatives du terrain...

**Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le comité de rédaction : [liaisons.laïques@fcpe75.org](mailto:liaisons.laïques@fcpe75.org)**

## COURRIER DES LECTEURS

### GRAND LYCÉE

Je viens de lire votre article publié dans le journal Fcpe<sup>1</sup>.

Il est tout à fait représentatif de ce qu'ont vécu beaucoup de lycéens dans ce fameux « grand lycée ». Je ne vous cache pas que ces années lycée ont été fort éprouvantes pour ma fille et toute la famille.

Il existe une sorte d'omerta sur la souffrance des lycéens que nous parents, maintenons et entretenons. Comme ils ont peur d'être stigmatisés, et par leurs camarades et par les profs, on fait comme si tout était parfait pour notre rejeton. On est fier du lycée, fier qu'il ou elle soit en S, fier de de son bac, etc.

Enfin tout ça pour dire que votre article m'a touchée quant à la justesse de son propos et sa conclusion. Merci. ■

1 « Il était une fois un « grand » lycée... », par Pierre-Emmanuel Charon, in *Liaisons laïques* n° 313, 10/2014

I. C.

## LE DESSIN DE DELIGNE



## HANDICAP : TROIS NOUVEAUX DÉCRETS

Deux décrets modifiant le code de l'éducation sont parus le 11 décembre 2014, concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap. Si le premier n'apporte que des modifications de forme, le second a plus d'implications :

- Il désigne l'autorité compétente pour accorder une dispense d'enseignement : il s'agit du recteur d'académie. Attention, une dispense d'enseignement n'ouvre pas droit à dispense de l'épreuve d'examen correspondante.
- Il définit le contenu du projet personnalisé de scolarisation (PPS), indique que celui-ci devra avoir une forme normalisée nationale, et être révisé au moins à chaque changement de cycle ou d'orientation scolaire. Il précise également à qui ce PPS devra être transmis (dont la famille).
- Il précise les attributions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph) : celle-ci prend les décisions d'orientation scolaire, et se prononce sur l'attribution d'une aide humaine, le maintien à l'école maternelle, les adaptations et aménagements pédagogiques.
- Il précise le fonctionnement des Équipes de suivi de scolarisation (ESS). Le PPS doit être évalué au minimum une fois par an en ESS à l'aide du « geva-sco », document national, qui doit ensuite être transmis, entre autres, à la Maison départementale des personnes handicapées (Mdp) et aux parents. Cette évaluation peut être organisée sur demande de la famille, de l'école ou de l'établissement médico-social ou sanitaire qui suit l'enfant.

Un troisième décret, daté du 28 janvier 2015, prévoit notamment

que, lorsqu'elle doit se prononcer sur des questions de scolarisation, l'équipe pluridisciplinaire de la Mdp doit comporter au moins un enseignant, du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré.

Références :

*Décret n° 2014-1484 du 11 décembre 2014 relatif à l'aide mutualisée aux élèves en situation de handicap*

*Décret n° 2014-1485 du 11 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap*

*Décret n° 2015-85 du 28 janvier 2015 relatif à la composition et au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire mentionnée à l'article L. 146-8 du code de l'action sociale et des familles* ■

**Odile de Vismes**

## LASSANA BATHILY, LYCÉEN SANS-PAPIERS DEVENU HÉROS

« Ce que Lassana a fait sur son lieu de travail, le 9 janvier dernier, personne d'autre que lui n'aurait pu le faire... Mais ce que nous avons fait au nom du Resf pour l'accueillir et l'aider à se sentir le bienvenu en France, tout le monde peut le faire... ». Ainsi s'exprime Alex Adamopoulos<sup>1</sup>, ancien prof de Lassana au lycée Jean-Jaurès.

En 2009, lorsqu'il quitte le lycée avec deux CAP en poche et malgré un dossier excellent, la Préfecture refuse de lui délivrer un titre de séjour. « Pour l'appel, au Tribunal administratif en janvier 2010, Lassana se défendit seul sans avocat. Avec Anthony Jahn de Resf 19, nous l'avions aidé à préparer sa plaidoirie. À cette occasion, il nous avait déjà impressionnés par la maturité et le courage dont il avait fait preuve ». Il gagne son appel et est régularisé après un combat de 20 mois...

Aujourd'hui célébré comme un héros pour avoir protégé des clients de l'Hyper casher de Vincennes le 9 janvier dernier, il vient d'être naturalisé Français, son souhait le plus cher. Très ému lors de la cérémonie, un peu dépassé par les événements : « Ces dix derniers jours, j'ai été traité comme un héros. Mais je ne me sens pas du tout comme un héros. Moi je suis



Lassana et je reste moi-même. J'ai juste eu le bon réflexe au bon moment. Je pense que n'importe qui dans le monde, dans ma situation, aurait fait la même chose. Parce que c'est mon cœur qui a parlé et qui m'a fait agir, ce jour-là. Il n'y a pas de question de communauté ou d'appartenance à telle ou telle religion ». Une belle leçon de courage et de solidarité. ■

<sup>1</sup> Resf 19, collectif Actions Guimard pour les lycéens sans-abri

## UNANIMITÉ POUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE MATERNELLE

Le 5 février, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a adopté à la quasi-unanimité les nouveaux programmes de maternelle. Toutes les parties ont été consultées et entendues et, victoire, la maternelle ne devrait plus être conçue comme une classe préparatoire au CP !

Pour Michel Lussault, président du CSP : « On a rendu le programme plus clair et plus cohérent. On a diminué le nombre d'attendus de plus de 120 à moins de 60. On a renforcé la phonologie et la numération et diminué la taille des programmes. (...) La maternelle doit se concevoir par l'apprentissage, par la socialisation et le jeu ».

Les syndicats apprécient la nouvelle orientation : « La grande section devenait la propédeutique du cours préparatoire. Or il faut laisser à la maternelle son rôle de maturation des enfants » (Se-Unsa) ; « Il n'y avait presque rien sur la conscience phonologique dans la première rédaction du programme (...) On a proposé d'en réévaluer la place (...) pour

que les activités de conscience phonologique et découverte alphabétique ne soient pas trop envahissantes. On a demandé que le programme mentionne qu'elles ne seront qu'une part des activités langagières. Ce qui a été accepté » (Snuipp).

Mais maintenant, tout le monde en convient, tout reste à faire : après le « renversement de référentiel », il faut se donner les moyens d'une appropriation de qualité par les enseignants. Et cela passe par une formation initiale et continue ambitieuse pour tous les enseignants.

Reste aussi que les programmes devront être lisibles par les familles et donc expliqués aux parents lors des réunions de rentrée, mais aussi au fur et à mesure dans l'année et des progressions des enfants. ■

## « GRAINES DE CITOYENS »

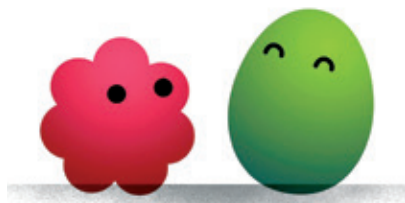
Pour célébrer les 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre dernier, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (Cncdh) a lancé une série de films pédagogiques à destination des plus jeunes afin de les sensibiliser au respect des différences.

La Cncdh, qui défend l'accès aux droits de tous, et lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, est d'autant plus attentive aux droits des personnes les plus vulnérables, dont bien sûr les enfants et les adolescents. Pour sa présidente, Christine Lazerges, ce choix de décliner, à chaque épisode, le respect des différences s'est imposé, pour contrer la montée de l'intolérance dans la société. La Cncdh est ainsi « particulièrement attentive à l'acceptation des différences comme une qualité et non comme un problème, premier moyen de lutter contre toutes les formes de rejet de l'autre et de racisme ».

Cette conception de l'enfant comme « graine de citoyen » — portée par cette série de films poétiques et pédagogiques mettant astucieusement en scène des graines

— rappelle combien l'éducation au respect de l'autre doit débiter le plus tôt possible.

L'auteur et scénariste des films, Olivier Blond, a voulu « aborder l'idée des droits de l'enfant en évitant si possible le clivage « gentils » contre « méchants ». (...) Convaincu qu'on peut changer beaucoup de choses par soi-même. Ce n'est pas le tout de savoir qu'on a des droits. C'est une démarche profonde, une réelle prise de conscience. C'est le cas par exemple de Praline qui est victime de racket. C'est elle qui fait la démarche d'en parler. Cette action, cette volonté d'être un acteur à part entière me semblait importante ». L'idée est donc de « rendre acteurs les graines de citoyens : ne pas les considérer comme des victimes mais bien comme des grands petits hommes dignes et responsables face à leurs droits et obligations.



Ces films sont en libre accès sur : <http://www.dailymotion.com/grainesdecitoyens>

Regardons-les ! Partageons-les !  
Suscitons des débats ! ■

## UBU AU RECTORAT

L'Académie de Paris préfère engager des vacataires plutôt que de recruter les 12 candidats reçus sur la liste complémentaire au concours de recrutement. À la rentrée 2014, vu les besoins, le Rectorat a engagé 65 reçus sur les 77 de cette liste. Les 12 autres ont le bonheur d'attendre. L'automne est là, l'hiver approche... et certaines écoles manquent de professeurs. Avec sa réactivité habituelle, le Rectorat de Paris engage des contractuels. C'est simple et économe des deniers publics : voilà qui évite à l'État de recruter douze nouveaux fonctionnaires, futurs nantis sans doute qu'il faudrait même rétribuer pendant les vacances.

Cependant, les communicants ne manquent pas de vanter à la télé les vertus de ce beau métier d'enseignant, une profession magnifique dont la Nation a un impérieux besoin. Peut-être même encore plus par les temps qui courent.

Février arrive mais le rectorat de Paris ne manque ni de souffle ni d'ironie : le voici qui téléphone aux « reçus collés » de la liste complémentaire pour leur proposer une vacation de contractuels ! « Une expérience enrichissante », affirme-t-il. Les reçus-collés en restent scotchés. ■



## INTRODUCTION

# Gouvernement frileux

Journal de bouclage ou presque à *Liaisons laïques*. Voici un bon mois que nous travaillons sur le dossier « Évaluation » et le rapport du jury de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves (Cnes) tombe... et avec lui les déclarations de la ministre de l'Éducation nationale, relayées par tous les médias. Déception...

À peine formulées, une partie des recommandations du rapport sont en effet déjà presque enterrées. Et notamment la recommandation n°3 « À propos de la place et du rôle de la notation chiffrée » qui préconise d'abandonner les notes jusqu'à la fin de la 6<sup>e</sup> inclus.

Il fallait s'y attendre. Le Président de la République l'avait en quelque sorte annoncé le 21 janvier : « L'école doit évaluer. L'école doit continuer à noter ». Doit-on y voir, une conséquence de l'après-Charlie qui remet au centre du débat « l'autorité et la transmission des valeurs » ?

« Dépasser la querelle des Anciens et des Modernes », était un vœu du jury. Et c'était en effet notre souhait à nous aussi, parents de la Fcpe, qui assistons encore et toujours aux effets dévastateurs des notes sur nos enfants. Perte de la confiance, de l'estime de soi, stress qui peuvent conduire au décrochage scolaire. Que ce soit pour les enfants qui réussissent ou pour ceux qui rencontrent des difficultés, beaucoup de pédagogues et de chercheurs s'accordent sur le fait que la notation chiffrée ne traduit que très imparfaitement la réalité des compétences de l'élève, que ses biais sont multiples. Plus grave, elle n'agit que rarement sur sa motivation, ne l'encourage pas à faire mieux mais renforce au contraire sa tendance à se comparer aux autres.

## PERSONNE N'EST DUPE... MAIS LES HABITUDES SONT TENACES

L'enquête « *Les Français et les notes à l'école* »<sup>1</sup> montre que les parents restent très attachés aux notes. La force de l'habitude ? Sans doute puisque dans le même temps l'enquête prouve que 77 % d'entre eux considèrent les notes comme étant le fait de la personnalité du professeur, dépendant du niveau global de la classe (74 %) voire de l'établissement dans lequel se trouve l'élève (68 %). Personne n'est donc dupe dans cette affaire et les expérimentations menées dans la capitale ou ailleurs laissent penser que c'est du terrain que viendra finalement le changement.

« *Les choses ne cessent d'évoluer. Au primaire, il n'y a guère que 20 à 30 % des écoles qui recourent à la notation chiffrée comme l'a montré un rapport des inspections générales de 2013. Au collège, où la culture de la note est plus ancrée, d'autres méthodes se développent : évaluation par compétences, classes sans notes, auto-évaluation des élèves...* », rappelle un article du *Monde* du 13 février. Nous rejoignons ce diagnostic. Au fil des lectures et des échanges que nous avons eus dans le cadre de ce dossier, nous avons rencontré des pédagogues convaincus par la nécessité de changer les pratiques d'évaluation pour les rendre plus efficaces, plus adaptées, plus motivantes.

« *Évaluer, c'est donner de la valeur* », nous a confié une directrice d'école peu ordinaire du 20<sup>e</sup> arrondissement. Oublions donc la frilosité du gouvernement et mobilisons-nous pour la défense d'un enseignement qui accompagne et facilite l'apprentissage et mette en avant le plaisir d'une recherche intellectuelle partagée.

1. Enquête « *Les Français et les notes à l'école* », novembre 2014 – Opinionway pour l'APEL

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATION

L'évaluation est souvent pensée comme contrôle de l'état d'acquisition des savoirs dispensés, au moment d'un contrôle ou d'un examen. Ce serait réducteur car l'évaluation relève aussi d'une logique pédagogique afin que chaque élève progresse. Quatre types d'évaluation sont en général distingués :

**Évaluation diagnostic** : elle permet de situer les prérequis des élèves en début de formation tant sur le plan des connaissances que des savoir-faire. Le professeur peut alors adapter son enseignement en conséquence. C'est la base de l'individualisation de l'enseignement.

**Évaluation formative** : elle intervient en cours d'apprentissage et permet de vérifier si les objectifs sont atteints et le cas échéant de rectifier le tir. Elle implique le droit à l'erreur, le droit de ne pas tout savoir. L'élève doit pouvoir percevoir de manière autonome ses acquis et ce qui lui reste à acquérir. Intervenant en cours de formation, la note chiffrée ne devrait pas être utilisée dans ce type d'évaluation.

**Évaluation sommative** : en fin de séquence, cette évaluation (les contrôles par exemple) permet de vérifier la capacité des élèves à réutiliser de manière autonome les savoirs et savoir-faire acquis. Elle permet donc d'apprécier le niveau de l'élève par rapport à la classe ou un niveau idéal.

**Évaluation certificative** : elle consiste à mesurer le niveau atteint par le candidat par rapport au niveau requis pour se voir délivrer un diplôme. Il s'agit de vérifier s'il possède les compétences et les connaissances attendues pour obtenir son diplôme. Le diplôme national du brevet (DNB) et le baccalauréat constituent des évaluations certificatives.

## INTERVIEW

# Entretien avec Pierre Merle

À l'heure du débat sur le système de notation et l'évaluation des élèves,

Pierre Merle, professeur de sociologie à l'ESPE de Bretagne, auteur de plusieurs textes et ouvrages sur le sujet, a accepté de répondre aux questions de *Liaisons laïques*.

**POURQUOI UNE CONFÉRENCE SUR L'ÉVALUATION ?** Quels en sont les enjeux ? Quelle a été votre implication dans cette conférence ?

LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION des élèves (Cnes) de décembre 2014 est la suite logique d'une réflexion ministérielle menée depuis plusieurs années sur les pratiques d'évaluation des élèves. Cette réflexion a débuté d'abord à l'école élémentaire, avec la mise en place d'une évaluation par compétences, généralement réalisée en sollicitant un code de trois ou quatre couleurs utilisées selon le niveau d'acquisition des compétences que l'élève doit maîtriser. La couleur verte indique à l'élève que les compétences évaluées sont acquises; le jaune, des « compétences presque acquises »; le orange des « compétences en cours d'acquisition »; le rouge, des « compétences non acquises ». Sur un même devoir, plusieurs couleurs sont présentes en fonction des compétences évaluées. D'après l'inspection générale, cet usage d'un code couleur est majoritaire dans les écoles élémentaires.

Cette réflexion sur l'évaluation des élèves s'est poursuivie avec la loi de 2005 dont un des objectifs est la maîtrise, par tous les collégiens, d'un *socle commun de connaissances et de compétences*. Le principe de ce socle, largement discuté et parfois contesté, remettait en cause l'évaluation traditionnelle dans la mesure où l'interprétation des programmes par le professeur est inévitablement variée et l'évaluation de ceux-ci empreinte d'un certain flou. Quelle que soit la discipline, une notation globale ne permettait pas de savoir, de façon précise, les compétences et connaissances maîtrisées par les élèves. Le socle commun de connaissances et compétences, inspiré notamment des pratiques d'autres pays européens, avait pour objet de standardiser les contenus d'enseignement. De façon pratique, la loi de 2005 a débouché sur la création d'un Livret personnel de compétences (LPC), ensemble de compétences définies de façon *a priori* précise, dont le professeur devait certifier la maîtrise pour chacun de ses élèves. Ce nouveau mode d'évaluation a globalement échoué pour de



Pierre Merle,  
Professeur de sociologie  
à l'ESPE de Bretagne



Ouvrages publiés en rapport avec le sujet :

Pierre Merle, *Les notes. Secrets de fabrication*, 2007, Paris, PUF.

Pierre Merle, *L'élève humilié. L'école : un espace de non-droit ?* 2012, PUF.



nombreuses raisons. Le lien entre le LPC et les programmes d'enseignement est demeuré flou ; les compétences à maîtriser présentées dans le LPC sont également floues, et le LPC était très contraignant à remplir. Enfin, les professeurs n'ont pas été associés à une réflexion au cœur de leur pratique. Cet échec du LPC a contribué à la mise en place de cette conférence sur l'évaluation des élèves.

Au-delà de ce rapide contexte historique et législatif, la conférence nationale sur l'évaluation des élèves (Cnes) a poursuivi deux objectifs principaux. Le premier revient à considérer les pratiques d'évaluation des professeurs, non comme une activité ordinaire et banale, mais comme un acte pédagogique central qui impose une réflexion collective sur les modalités d'évaluation les plus favorables aux progrès des élèves. Faut-il se limiter à une évaluation par une échelle de notation de 0 à 20 ? Faut-il utiliser un code couleur ? Quelle doit être la fréquence de la notation ? Ce premier objectif est complété par un second. Après l'échec du LPC, la Cnes a pour objet d'enclencher une dynamique du changement qui ne viendrait pas du seul ministère de l'Éducation nationale mais de l'ensemble des acteurs mobilisés par la conférence, parents compris. L'idée poursuivie est donc de mettre en débat une question scolaire, de la médiatiser, de favoriser les initiatives novatrices de façon à légitimer un changement co-construit par les professeurs, les parents, le ministère.

Dans le cadre de cette conférence, j'ai présenté une intervention intitulée « Faut-il faire évoluer les notations ? » dont l'objet essentiel était de montrer les limites des pratiques de la notation traditionnelle <sup>1</sup>. J'ai également déposé sur le site du ministère un article publié précédemment sur le site *La Vie des Idées* : « Faut-il en finir avec les notes ? ».

**SELON VOUS, COMMENT CONVAINCRE LES PARENTS** qu'il est nécessaire de réformer le système de notation ? Quels sont les inconvénients de la notation actuelle ?

**POUR CONVAINCRE LES PARENTS DE L'INTÉRÊT**

DU **RÉFORME** du système de notation, il faut présenter les inconvénients de celui-ci. L'ensemble des recherches menées sur les pratiques ordinaires de notation depuis les années 1930 permet d'établir cinq inconvénients majeurs, consensuels pour les chercheurs.

1 - Les notes ne mesurent pas de façon précise les compétences des élèves. Certes, entre le 5/20 et le 15/20, la différence de compétences est souvent considérable. Mais pour la majorité des élèves, notés entre 7 et 13, la différence est faible et, surtout, cette différence varie sensiblement en fonction du correcteur. Toutes les études de multiples corrections (plusieurs correcteurs corrigent les mêmes copies), avec ou sans barème, y compris en mathématiques, aboutissent à ce résultat indiscutable. Il est donc illusoire de considérer que la note constitue un « thermomètre » qu'il faudrait à tout prix préserver pour connaître les compétences d'un élève. Au contraire, il faut retenir que la note,

plus exactement une moyenne trimestrielle ou annuelle, informe les parents de façon imprécise, parfois même inexacte, du niveau d'acquisition de compétences de leurs enfants. L'imprécision de la notation a de multiples origines longuement étudiées. Par exemple, il est bien établi que l'ordre de correction des copies exerce un effet sur les notes elles-mêmes. Après une très bonne copie, le correcteur, par effet de contraste, note plus sévèrement la suivante. Après une très mauvaise copie, l'effet inverse est constaté.

2 - Les recherches sur la notation ont également montré l'existence de *biais sociaux de notation*. Cette expression compliquée renvoie à l'existence d'erreurs systématiques de notation des professeurs liées, lorsqu'elles sont connues, aux informations extrascolaires relatives aux élèves. Dans leurs pratiques de notation, les professeurs sont influencés, inconsciemment, par le sexe de l'élève, un redoublement éventuel, son âge, son origine sociale, son niveau scolaire, les notes déjà mises à l'élève, le niveau de la classe, de l'établissement... Depuis plus de quarante ans, toutes les études, tant psychologiques que sociologiques, ont confirmé l'existence de ces biais sociaux de notation autant au collège qu'au lycée, contrôle continu de la classe de terminale compris. Ces biais de notation sont peu connus des professeurs eux-mêmes car la formation dans les IUFM devenus des ESPE est focalisée sur la pédagogie et la didactique qui accordent habituellement peu d'importance aux pratiques d'évaluation alors même qu'elles constituent un maillon incontournable des processus d'apprentissage.

3 - Dans un certain nombre de discours, la notation aurait pour vertu de favoriser une saine émulation, une compétition entre élèves, indispensable à la motivation. Ce discours relève le plus souvent de la *preuve par soi* : ce qui est vécu personnellement est assimilé à une situation commune. Ce discours d'une note indispensable à la motivation est diffusé par les

diplômés, les anciens bons élèves et, plus globalement, ceux qui sont sortis vainqueurs des épreuves scolaires. Les 122 000 sortants sans diplôme du système éducatif en 2011, soit 17 % des jeunes concernés, n'ont pas été stimulés par la suite continue de mauvaises notes recueillies au cours de leur trop brève scolarité. Considérer que la note encourage revient à ne regarder que d'un œil, à être aveugle au gâchis considérable constitué par l'immensité du décrochage précoce propre à l'école française. Au mieux la note encourage les bons élèves, et décourage les autres. En ce sens, elle crée des différences ; elle contribue à l'échec scolaire. Sur cette question, les recherches sont de nouveau convergentes : les mauvaises notes créent une image scolaire de soi négative, favorisent une *résignation acquise*, un sentiment d'incompétence, et constituent un handicap souvent irréversible dans le processus d'apprentissage. Pour les meilleurs élèves, les effets globaux de la note ne sont pas forcément plus positifs : la compétition scolaire favorise l'individualisme égoïste

**Focalisés sur les notes, les élèves s'intéressent moins à la connaissance ; pire, ils s'en détournent.**

et des comportements antisociaux. L'essentiel n'est plus d'apprendre, comprendre, se passionner mais d'être parmi les premiers. Inventée par les Jésuites, cette émulation scolaire était au cœur des collèges jésuites dans lesquels les élèves subissent un « état de concurrence perpétuelle ».

4 - Un autre discours favorable à la notation consiste à affirmer que les élèves souhaitent connaître leur niveau scolaire, se situer par rapport aux autres. Cette affirmation est aussi discutable que la précédente. D'abord, les classements réalisés par les notes sont intrinsèquement imprécis (cf. les points 1 et 2). Ensuite, ce souhait est surtout présent chez les meilleurs élèves, ceux qui sont engagés avec succès dans la compétition scolaire. Les autres, ceux qui sont en difficulté, ceux qui décrochent, voire même les moyens-faibles, ne connaissent pas l'exaltation des bien classés mais la crainte, parfois même la honte, des dernières places, cette modalité moderne du bonnet d'âne <sup>(2)</sup>. Cette obsession du classement exerce un effet négatif sur la *qualité de vie scolaire* des élèves. Dans la recherche Pisa, l'école française est mal placée dans ce domaine (22<sup>e</sup> sur 25 pays) (Ocde, 2009). L'amour de l'école est également faible en France et l'*anxiété scolaire* élevée. Elle concerne les élèves en difficulté mais aussi les meilleurs, trop souvent prisonniers, tout comme leurs parents, par une sorte d'obsession des notes. Lorsqu'ils transmettent en temps réel les notes aux parents, les logiciels scolaires, tels que Pronote ou Sconet, favorisent l'anxiété scolaire et contribuent à façonner un système éducatif orwellien où les notes deviennent la mesure cardinale des élèves. Ce système amène certains parents à consulter quotidiennement les notes de leurs enfants. Pour augmenter ou seulement assurer leurs résultats, même les bons élèves sont parfois amenés à tricher. Un système d'évaluation, source de tricherie en raison de la peur de l'échec et/ou de la vénération des premières places, pose problème pour l'école et, ultérieurement, pour la société tout entière : tricher devient un comportement habituel, normal.

5 - Enfin, un dernier discours affirme que la notation permet d'apprendre. De fait, les professeurs sont souvent confrontés à cette question classique des élèves : « Ce travail sera-t-il noté ? » et, en l'absence de note, le travail fourni est souvent réduit, voire inexistant. En déduire que la note est nécessaire aux apprentissages revient à confondre la cause et la conséquence. Dans l'école française, l'omniprésence de la note indique à l'élève ce qui est essentiel et ce qui est accessoire, mais les élèves ne



travaillent pas pour apprendre, seulement pour obtenir une bonne note ou éviter une mauvaise. Après le contrôle, qu'il soit réussi ou raté, le travail d'oubli fait rapidement son œuvre. Focalisés sur les notes, les élèves s'intéressent moins à la connaissance ; pire, ils s'en détournent. Innombrables sont les leçons apprises par cœur en histoire, mathématiques, grammaire... vingt fois répétées, vingt fois notées et vingt fois oubliées ! Inversement, dans les systèmes où les notes sont rares, les élèves apprennent davantage pour d'autres motifs : intérêt, curiosité, passion... Par ailleurs, il faut le rappeler, l'essentiel de nos connaissances et compétences - faire du vélo, nager, parler, être attentif à autrui, cuisiner, bricoler, etc. - n'ont pas été apprises

à l'école, avec des notes, mais de façon diffuse, lors de la socialisation familiale, au contact des amis, des pairs ou dans des associations diverses. Les moteurs de l'apprentissage sont l'intérêt, un projet professionnel, les conseils des autres... non la note.

#### SUR QUOI POURRAIT PRIORITAIREMENT porter la réforme ? À quel niveau ?

UNE RÉFORME DES PRATIQUES DE NOTATION devrait préférentiellement concerner le collège pour trois raisons. D'une part, à l'école élémentaire, les pratiques d'évaluation des élèves ont, généralement, déjà été modifiées ; d'autre part, dans les lycées, l'orientation en fin de seconde et le baccalauréat compliquent la transformation des pratiques d'évaluation. Enfin, au collège, la scolarité est obligatoire. Le système éducatif et les professeurs sont, en quelque sorte, dans l'obligation de faire continuellement progresser les élèves pour parvenir, autant que faire se peut, à l'acquisition des compétences du socle. La réforme des pratiques de notation peut se fixer trois objectifs.

#### 1-Préférer une évaluation formative à une évaluation sommative

Un premier changement consiste à privilégier une évaluation formative. Celle-ci consiste à conseiller l'élève, à lui indiquer les domaines dans lesquels ses compétences sont satisfaisantes, et celles dans lesquels il doit progresser. Contrairement aux apparences, les évaluations formatives et sommatives (les notes) sont difficilement compatibles. Lorsqu'une note est mise sur une copie, l'élève s'intéresse moins, voire plus du tout, aux commentaires et aux conseils du professeur. Le plus souvent, seule la note, celle qui « compte dans la moyenne » et est demandée par les parents, retient l'attention. L'évaluation sommative concurrence l'évaluation formative, voire l'annihile.

*La note informe les parents de façon imprécise, parfois même inexacte, du niveau d'acquisition de compétences de leurs enfants*

Le remplacement de la note par les conseils présente deux avantages. D'une part, le travail de l'élève n'est pas rétréci à une seule indication, de type chiffré; d'autre part, les conseils du professeur amènent l'élève à réfléchir en termes de compétences, de points forts et de points faibles, de progression. L'évaluation formative a la vertu de recentrer l'élève sur ses apprentissages. Le bénéfice en est d'autant plus grand que l'élève a la possibilité de refaire son travail en prenant en compte les conseils du professeur. Une modalité classique de l'évaluation formative se réalise par le recours à du code couleur déjà présenté. L'usage d'un code couleur en quatre niveaux est préférable de façon à limiter le recours à la couleur rouge dont la symbolique est négative. Dans le code de la route, cette couleur impose l'arrêt alors que, pour progresser, l'élève doit être en mouvement.

L'intérêt de ce type d'évaluation est de permettre à l'élève, aux professeurs et aux parents de connaître précisément les domaines de compétences dans lesquels l'élève rencontre des difficultés. Il ne débouche pas sur une note globale, encore moins un classement, et a l'intérêt de définir un programme individualisé de travail pour chaque élève. Cette évaluation pourrait être mise en œuvre en classe de 6<sup>e</sup>, dernière année du cycle 3, et même jusqu'en 3<sup>e</sup>, en modifiant l'évaluation au diplôme national du brevet (DNB). Cependant, l'évaluation par compétences n'est pas une solution miracle. D'une part, elle n'échappe pas à des biais sociaux comparables à ceux mis en évidence dans l'évaluation notée (cf. ci-dessus). D'autre part, dans certaines expériences en cours, les élèves les plus faibles n'obtiennent que des rouges ou des oranges, créant de facto une spirale négative: *mauvaises évaluations / découragement / démotivation / mauvais résultats*. L'évaluation, même formative, est potentiellement, aussi, une évaluation sanction faute d'atteindre son objectif de réussite, faute d'être suffisamment intégrée au rythme d'apprentissage des élèves en difficulté.

## 2-Intégrer l'évaluation dans le processus d'apprentissage

Dans le quotidien de la classe, le professeur est souvent schizophrène. Il assure un rôle d'entraîneur au quotidien: il explique, donne des exemples, réexplique, individualise les explications, pose des questions, reformule... Tout un processus long, compliqué, afin qu'un maximum d'élèves maîtrise les notions au programme. Le plus souvent, après ce travail mené avec engagement, attentif aux différences entre les élèves, le professeur abandonne son rôle d'entraî-



neur et prend celui d'arbitre. Dès lors, dans le cadre de ses évaluations, il sanctionne, rature, distingue l'excellence de la médiocrité, le « moyen plus » et le « moyen moins », établit une subtile et incertaine hiérarchie de compétences entre les élèves. Ce double rôle du professeur, entraîneur et arbitre, imposé par l'institution scolaire, est contraire à la réussite de tous. Il ne permet pas une réussite minimum des élèves en difficulté, le maintien de la confiance dans le professeur et de la confiance en soi de l'élève.

Pour favoriser les apprentissages, l'évaluation doit être préparée en amont par des exercices et révisions *ad hoc* en fonction de compétences incontournables clairement identifiées – à l'opposé d'une évaluation sanction, « trouillomètre » et punitive. L'évaluation n'est plus un couperet, éventuellement parsemé de croche-pieds pour tester la compétence des meilleurs, mais un moment de l'apprentissage, utile autant à l'élève et au maître. Fondamentalement, l'élève ne doit pas être considéré comme un

ensemble de compétences à évaluer mais comme une intelligence à construire. Une évaluation intégrée aux apprentissages donne à l'élève la possibilité de refaire son contrôle: une évaluation « orange », obtenue pour une compétence évaluée en septembre, doit pouvoir devenir « verte » en octobre. Pourquoi retenir ce que l'élève ne savait pas s'il a ultérieurement comblé sa lacune? Pouvoir être de nouveau évaluer sur la même compétence incite l'élève

à se projeter dans son travail: apprendre, faire des erreurs, se corriger, progresser. Cette disposition mentale, indispensable à l'élève pour réussir, est construite par le maître grâce à une évaluation formative intégrée aux apprentissages, dont la vertu est de favoriser le travail et de reconnaître celui-ci. Dans ce cadre, « les comparaisons sociales forcées » sont à proscrire.

## 3-Supprimer les « comparaisons sociales forcées »

Étudiée par les psychologues, la notion de *comparaisons sociales forcées* désigne des situations de classe produites par le calcul de la moyenne des notes et les classements. Avec ces calculs, les élèves sont situés « au-dessus » ou « au-dessous » de la moyenne, c'est-à-dire « au-dessus » ou « au-dessous » des autres élèves. Le classement est l'expression ultime de ces comparaisons puisque les élèves sont tous comparés et classés. Les recherches psychologiques ont montré que ces comparaisons sociales forcées exercent des effets sur le niveau des ressources attentionnelles des élèves. Celles-ci sont réduites lorsque les élèves sont situés et se situent eux-mêmes en dessous de la moyenne.

Plusieurs recherches montrent les effets considérables de

**Focalisés sur les notes, les élèves s'intéressent moins à la connaissance ; pire, ils s'en détournent.**

ces comparaisons sociales forcées. Par exemple, des élèves faibles en mathématiques vont être capables de reproduire une figure géométrique dans le cadre d'un cours d'arts plastiques dans lequel ils s'estiment compétents alors qu'ils ne parviennent pas à ce résultat en cours de mathématiques. Des recherches menées sur des élèves faibles en mathématiques montrent que ceux à qui sont attribués fictivement des compétences en mathématiques dans le cadre d'une tâche leurre (sur un exercice, ils font l'objet d'une bonne évaluation fictive), réussissent davantage les exercices liés à une nouvelle leçon que les autres élèves faibles qui n'ont pas bénéficié de cette tâche leurre. La notion de comparaisons sociales forcées est pour cette raison d'un grand intérêt pour comprendre les différentes progressions des élèves à l'intérieur d'une classe.

### PAR QUOI REMPLACER LA NOTATION ? Est-il possible de s'inspirer des exemples des autres pays ?

UNE FAÇON SIMPLE DE PROCÉDER serait soit d'utiliser un code couleur (voir ci-dessus), soit de modifier l'échelle de notation<sup>3</sup>. Il peut sembler *a priori* équivalent de classer les trente élèves d'une classe sur une échelle de 21 niveaux (de 0 à 20), de 7 niveaux (école finlandaise), 6 niveaux (école allemande) ou 5 niveaux (école japonaise). Ces échelles de notation ne sont pourtant en rien équivalentes. Plus une échelle contient un nombre important de niveaux - c'est une particularité du système de notation français - plus les élèves d'une classe sont susceptibles d'être différenciés, parfois même d'être les seuls de leur catégorie pour les niveaux les plus extrêmes de l'échelle de notation, inférieurs à 5/20 ou supérieurs à 15/20. Une échelle de notation aussi détaillée est susceptible de définir la performance du meilleur (par exemple 18/20) et la plus médiocre (par exemple 2/20), situation non favorable aux apprentissages.

Dans l'échelle de notation française, le 10/20 correspond à la situation jugée « suffisante » et correspond à ce qu'il est convenu d'appeler « la moyenne ». Les 10 barreaux de l'échelle en dessous de cette note indiquent l'insuffisance scolaire et les 10 notes situées au-dessus mesurent le degré de réussite. Une telle échelle de notation, centrée autour

de la note 10/20, qui assimile la compétence jugée « suffisante » à une situation souvent proche de la moyenne statistique des performances des élèves, n'est nullement universelle. Dans l'école allemande, les notes vont de 1 à 6, et le niveau jugé « suffisant » est 4. Il existe ainsi trois notes au-dessus du niveau jugé « suffisant » et deux notes en dessous pour indiquer l'insuffisance de la copie de l'élève. Dans l'école finlandaise, un des pays de l'Ocde dont les collégiens sont les plus performants à l'âge de 15 ans, l'asymétrie entre le nombre de bonnes notes et le nombre de notes faibles est fortement marquée. Les notes vont de 10/10 à 4/10. Seule cette dernière note indique que l'élève a échoué à l'exercice puisque le 5/10 signifie que le niveau atteint est « suffisant ».

Il n'existe ainsi aucun rapport entre les échelles de notation des écoles finlandaise et française pour une raison arithmétique qu'un élève de 6<sup>e</sup> comprend sans difficulté. En France, lorsqu'un élève a obtenu 2/20 à un exercice de mathématiques, il comprend immédiatement, malgré toute l'énergie qu'il pourra déployer, qu'il lui sera impossible d'obtenir un 18/20 ou deux fois 14/20. Le droit à l'erreur n'existe pas. La mauvaise note à la française, spécifiquement les notes inférieures à 5/20, aboutit à nier par avance la possibilité d'une progression suffisante pour parvenir à la moyenne. Il en est tout autrement dans l'école finlandaise où un élève qui a obtenu la note 4/10 peut espérer, en quelque sorte, « se refaire ».

Le nombre de barreaux de l'échelle de notation constitue des distances arithmétique et symbolique. Les catégories de classement sont aussi des catégories de pensée. C'est la raison pour laquelle les débats autour de la note sont aussi passionnés et favorisent autant les crispations. Compte tenu de l'influence des pratiques de notation dans l'échec scolaire, la démotivation, le décrochage des élèves, les pratiques de notation relèvent pleinement de la compétence des parents. Ceux-ci doivent œuvrer, tout comme les professeurs, pour les pratiques d'évaluation les plus favorables à la progression de tous les élèves.

Propos recueillis par Catherine Terseur

1. <http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/consultez-les-expertises>

(séance du vendredi 12 décembre après-midi)

2. Merle P., *L'élève humilié. L'école : un espace de non-droit ?* 2012, PUF.

3. Le lecteur intéressé peut se référer à l'article que j'ai publié dans le *Café Pédagogique* sur cette question <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/12/18122014Article63554477725117276.aspx>

## MULTICORRECTION

Utilisation par trois professeurs de mathématiques d'un barème de notation sur une copie de baccalauréat de terminale scientifique

Barème	Q.1 1 pt	Q.2 2 pt	Q.3 1 pt	Q.4 2 pt	Q.5 1 pt	Q.6 1 pt	Q.7 1,5	Q.8 2,5	Q.9 0,5	Q.10 0,5	Q.11 0,5	Q.12 1,5	Q.13 1 pt	Q.14 3 pt	TOTAL
Prof 1	1	2	1	0,5	0	1	1,5	2	0	0,5	0,5	0	0	1	12/20
Prof 2	1	2	1	2	0	1	1,5	2	0	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	14/20
Prof 3	1	2	1	2	0,5	1	1,5	2,5	0	0,5	0,5	1,5	0,5	2	16,5/20

Lecture : les professeurs de mathématiques 1, 2 et 3 ont noté la copie respectivement 12/20, 14/20, 16,5/20, soit un écart de 4,5 points entre les correcteurs 1 et 3.

Source : Aymes J., « Une expérience de multicorrection », *Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public*, n° 321, 1979.

## REPORTAGE

# Classes sans notes

Comme d'autres collèges de la capitale, le collège Yvonne le Tac (18<sup>e</sup>) expérimente depuis 3 ans des « classes sans notes ». Quels enseignements peut-on en tirer ? Rencontre avec les équipes du collège, les parents Fcpe et quelques élèves de 4<sup>e</sup>.

## TROIS QUESTIONS À MME MICHELET, PROFESSEUR DE SVT

### Quel reproche faites-vous aux notes ?

L'accueil principal, c'est que souvent l'élève se satisfait en se disant : « J'ai 10, c'est bon » alors qu'il devrait se dire : « J'ai 10, je n'ai que la moitié des points [...] Si j'ai compris, si je maîtrise, je devrais avoir 18 ou 20 ».

Ne pas mettre de note, c'est se positionner sur ce que sont les attendus. C'est plus intéressant. Ce qu'il y a de bien aussi, c'est qu'il n'y a pas de stress. Quand on a des notes, on a tendance à les additionner pour faire une moyenne et du coup, si un élève rate une fois, il lui est difficile de récupérer une moyenne correcte. Alors que dans ce système, je peux rater, tant pis. Cela veut simplement dire à ce moment « T », je n'ai pas réussi, je comprends mon erreur et la prochaine fois, je vais réussir. C'est un autre positionnement de l'enseignant et de l'élève. Je ne suis pas là pour réussir à moitié, il faut que j'atteigne un certain niveau d'exigence.

### Comment gérez-vous la progression des connaissances liée à chaque chapitre ?

Il y a des points clés et ce qui est plus anecdotique. En SVT, par exemple, la notion de cellule est vue dans toutes les classes, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Il faut donc la maîtriser. Après, il y a d'autres connaissances propres à chaque chapitre. On les voit, on peut les oublier... Maintenant il y a Internet.

### Quel lien entre évaluation sans notes et motivation ?

Cela dépend beaucoup des élèves. Certains sont moins stressés et donc en meilleure condition pour apprendre. Par contre, s'il y a une « flemmingite » aiguë, il faut un peu pousser. Et donc je prends les élèves en heures de colle pour retravailler le cours. Et en travaillant plus, ils apprennent plus. Le goût, le plaisir d'apprendre vient alors petit à petit.

À deux pas de la butte Montmartre, le collège Yvonne-Le-Tac, 460 élèves : « *C'est un peu le village ici, tout le monde se connaît* », nous indique d'emblée Mme Gendron, principale du collège depuis 7 ans et impliquée depuis 3 ans dans une expérimentation « classe sans notes ».

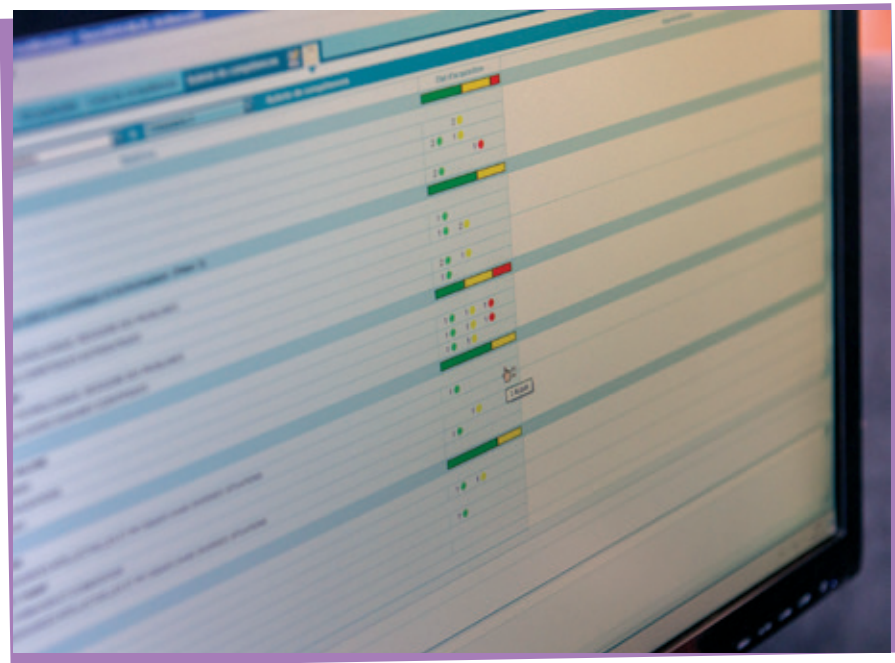
Quand nous l'interrogeons sur le début de l'aventure, elle parle d'abord des enseignants, particulièrement d'un petit noyau de trois professeurs (EPS<sup>1</sup>, anglais et SVT<sup>2</sup>) insatisfaits : « *Ça n'allait pas comme ils voulaient. Les élèves arrivaient avec des acquis, maintenaient leurs acquis, mais sans vraiment de plus-value* ».

Dans ce collège, où 80 % des élèves sont issus de catégories socio-professionnelles favorisées, les enseignants sont arrivés au constat qu'il fallait « *trouver autre chose* ». Alors, en allant voir ce qui se passait dans d'autres collèges comme Guillaume Budé (19<sup>e</sup>) qui avait franchi le pas, de réunions en concertations, l'idée a pris corps. Le projet d'une 6<sup>e</sup> sans notes a été adopté au conseil d'administration précédant la rentrée 2012.

Deux autres éléments sont pointés par Mme Gendron. En premier lieu, le contexte du socle commun de connaissances et de compétences : « *À partir du moment où on ne devait plus seulement évaluer des connaissances, mais également des savoir-faire et des savoir-être, noter devenait très compliqué [...] Le socle commun nous a « boostés » en quelque sorte.* »

En second lieu, la formation : « *Nous avons beaucoup travaillé sur la difficulté scolaire. Sur la façon d'inclure les élèves à besoins éducatifs particuliers. Nous avons une classe ULIS<sup>3</sup>, beaucoup d'élèves ont des PAI<sup>4</sup>, beaucoup souffrent de problèmes de « dys »<sup>5</sup>... Nous étions obligés de nous remettre en question* ».

Les enseignants ont donc participé à de « nombreux stages sur site », ce qui les a convaincus que « *lorsqu'on adapte un cours pour un élève avec un problème, ça sert finalement à tout le monde* ». Et de conclure : « *Tout ce travail autour du handicap a conduit les professeurs à changer de pratique et à le faire avec enthousiasme* ».





## TROIS QUESTIONS À M<sup>ME</sup> NOP, PROFESSEUR D'ANGLAIS

### Pourquoi n'aimez-vous pas les notes ?

Je n'aime pas la note car elle est réductrice, elle enferme dans quelque chose de rigide. Un enfant qui passe d'un niveau à un autre voit son progrès alors qu'un enfant qui passe de 10 à 12 ne voit pas forcément la différence. Depuis que je fais le travail par compétence - même en 3<sup>e</sup> où je suis obligée de mettre des notes à cause d'Affelnet - je n'ai jamais eu des moyennes aussi représentatives du niveau de mes élèves et c'est là que je vois que j'ai progressé.

### Comment faites-vous pour évaluer par compétences ?

En langue, nous sommes très avancés parce qu'on évalue depuis 15 ans avec le Cecr<sup>\*</sup>. C'est facile de séparer les compétences en langue : « parler », « comprendre »... Un élève n'est jamais mauvais partout, c'est l'avantage de ce type d'évaluation, faire ressortir le positif.

### Est-ce que tous les élèves adhèrent à ce système ?

Au début, la tranche d'élèves avec laquelle ça marchait le moins bien c'était les garçons plutôt « moyens plus », travailleurs et sérieux, et qui avaient l'impression que sans les notes, ils ne pouvaient pas montrer à leurs parents qu'ils travaillaient bien, ni se comparer aux autres. Mais il y a aussi des enfants que le système « sans notes » a sauvés. Je pense à un élève de 6<sup>e</sup> qui a rendu copie blanche jusqu'au mois de mars. Comme il n'y avait pas de note, à chaque fois qu'il me rendait une copie blanche, je lui demandais de refaire le travail à la maison. Eh bien, aujourd'hui, après 3 ans, il ne rend plus jamais de copie blanche et quand il a un point vert, c'est le paradis et il s'accroche à cela. On n'a pas tout gagné bien sûr, mais cet enfant-là, je suis sûre que si on lui avait mis des « 0 » au début, on l'aurait perdu tout de suite.

\* Cadre européen de référence pour les langues

L'expérimentation « classe sans notes » a commencé avec une seule classe de 6<sup>e</sup>. L'évaluation chiffrée a été remplacée par une évaluation par compétence (expert, acquis, en cours d'acquisition ou à acquérir). Pour un même devoir, outre les connaissances, sont également évalués les savoir-faire (compréhension d'une consigne, rédaction, présentation) et les savoir-être, notamment quand il s'agit d'un travail de groupe.

## LES ENFANTS, MEILLEURS AMBASSADEURS

Côté familles, si des parents ont adhéré tout de suite, il y a eu aussi des résistances. « Un accompagnement a été mis en place, précise M<sup>me</sup> Gendron. Nous les avons reçus à la rentrée pour expliquer le projet, puis il y a eu la réunion des parents de début d'année, des réunions pour présenter les projets de classe, une restitution en fin d'année ».

Finalement, ce sont les enfants qui ont convaincu leurs parents. « Ils leur ont expliqué ce qu'ils faisaient, ce qui marchait pour eux et ce qui n'avait pas marché. Ce qui est frappant chez nos élèves de 6<sup>e</sup>, c'est qu'ils connaissent tous leurs points forts, leurs points faibles, leurs défauts... ».

Alors que l'expérimentation a été élargie à toutes les 6<sup>e</sup> à la rentrée 2014, les avis des parents restent partagés. Pour Ysabelle Auer qui arrive de province, l'attachement aux notes est particulièrement fort à Paris. Et de raconter : « Les parents qui ont des enfants au lycée disent : « À partir de la 4<sup>e</sup>, il faut commencer à savoir dans quel lycée tu veux aller ». Alors, face à des appréciations, je suis très contente, mais je me pose la question de savoir comment ça va se passer au lycée ».

Hélène Chambefort ajoute : « Dans les réactions de certains parents, il y a cette « course à l'échalote ». Avec l'évaluation par compétence, les parents ne peuvent plus se valoriser en disant : « Mon enfant a 20 de moyenne » ! ». Pour M<sup>me</sup> Gendron : « Les parents pensent que ce type d'évaluation va entraîner une baisse du niveau, que c'est uniquement fait pour les élèves en difficulté ».

Pourtant, les effets positifs sont nombreux. D'abord, bien sûr, pour les élèves en difficulté : ce type d'évaluation permet de « valoriser plein de choses positives [...]. Avant, au bout d'une note ou deux en dessous de la moyenne, ils se désespéraient et arrêtaient tout. C'est moins le cas aujourd'hui ».

Mais pas seulement. Plus globalement, c'est l'ambiance de la classe qui a changé : « Beaucoup de professeurs disent que la remise des copies est beaucoup plus

## PAROLES D'ÉLÈVES DE 4<sup>E</sup>

Ils sont restés quelques minutes après le cours d'anglais. Volontaires ou volontaires désignés... Certains expérimentent la classe « sans note » depuis plusieurs années. Avis partagés.



**Lolie**

« Je suis sans note depuis la primaire... J'y suis habituée, ça ne me dérange pas même si je préfère avoir des notes parce qu'on peut com-

parer avec les autres. Les notes, c'est plus précis car on peut faire une moyenne. »



**Théo**

« Moi ça fait depuis la 6<sup>e</sup>, ça ne me dérange pas, je m'en fiche un petit peu, tant qu'on est noté et tant qu'on sait si on a réussi ou pas.

Avec les codes couleur, les lettres, on sait si on a compris ou pas. »



**Bruce**

« Moi j'aime bien parce que quand tu as « acquis », tes parents disent « c'est bien, tu as eu « acquis » ce qui représente pour eux un 15 ou 16

alors que ça peut être une note entre 13 et 15. »



**Laïla**

« C'est moitié moitié, les compétences c'est mieux d'avoir un « Non acquis » qu'un « 0 ». En fait, « NA » on sait qu'on a « non acquis »

mais on ne peut pas savoir si on a 1, 2 ou 3. C'est mieux d'avoir ça que d'avoir un « 0 », c'est moins décourageant. »

sereine. [...] les élèves lisent les appréciations, ils regardent ce qui a marché ». Les effets sont même palpables pour tout le collège, en mettant en avant de nouvelles compétences, telles que la participation en classe, la capacité à l'entraide, l'écoute... toutes ces compétences du « vivre ensemble » dont on parle tant aujourd'hui : « Les élèves sortent de cours beaucoup plus calmement, ils sont plus gentils les uns avec les autres [...] Rien que pour cela, ça vaut le coup ! », se félicite M<sup>me</sup> Gendron.



## UN IMMENSE CHANTIER DE RÉNOVATION PÉDAGOGIQUE

Deux années et demie d'expérimentation permettent de tirer les premiers enseignements. Pour les élèves d'abord qui, à l'issue de leur 6<sup>e</sup>, doivent s'adapter à différentes façons d'évaluer selon les disciplines : « Au début de sa 5<sup>e</sup>, ma fille a été un peu perturbée. Il lui a été difficile de se positionner dans certaines matières où les enseignants ne mettaient plus que des notes », raconte Anne-Sophie Strohmann.

M<sup>me</sup> Gendron reconnaît que le retour à l'évaluation chiffrée a parfois été difficile : « Ça change l'ambiance, on essaie de maintenir l'envie, mais ce n'est pas magique ». Et d'ajouter : « Pendant les cours, nos élèves sont actifs, mais souvent, dès qu'ils passent la porte du collège, plus rien ne se passe, d'où mon idée de mettre en place des études obligatoires... ».

Côté parents, il reste des marges de progrès. En effet, tous les parents, même ceux qui ne maîtrisent pas bien le français « savent ce que représente un 10, un 15 ou un 20. Ce n'est pas le cas avec les appréciations et ça pose question », souligne M<sup>me</sup> Gendron. Quant aux bulletins, même si le logiciel Pronote<sup>6</sup> a été adapté pour intégrer les codes couleurs de l'évaluation par compétence, il demeure complexe : « Quand je reçois une famille et que je me mets devant l'écran, eh bien, si je n'en ai pas parlé avant avec les enseignants, je me retrouve un petit peu en difficulté ».

Rien n'est acquis bien sûr, et les échanges réguliers entre enseignants, avec la direction, avec les élèves, avec les parents, restent indispensables. Derrière cette appellation un peu lapidaire « classe sans notes », se cache en fait un immense chantier de rénovation pédagogique. Le choix d'une évaluation chiffrée ou non, la partie immergée de l'iceberg ? Sans doute, et ce changement de

pratiques qui concerne l'ensemble de la communauté éducative a besoin d'un cadre clair et rassurant qui donne à chacun l'envie de s'impliquer avec confiance.

Catherine Terseur  
reportage photos © Pierre-Emmanuel Charon/toutenpixel.com

1. Éducation physique et sportive
2. Sciences de la vie et de la terre
3. Unité locale pour l'inclusion scolaire. Ces unités permettent l'accueil dans un collège ou un lycée d'élèves présentant le même type d'handicap
4. Projet d'accueil individualisé
5. Dyslexie, dyspraxie, dyscalculie....
6. Pronote est un logiciel payant de gestion de vie scolaire qui permet aux parents d'accéder à un cahier de texte électronique, de consulter les notes, le livret...

### Combien de « classes sans note » dans la capitale ?

Difficile de répondre à cette question. À la suite de notre demande, le rectorat n'a pu que nous transmettre le compte-rendu d'un séminaire « classe sans notes » qui s'est tenu en juin 2013 au collège Aimé-Césaire (18<sup>e</sup>). Dix établissements (7 collèges et 3 lycées) et une circonscription étaient représentés à cette rencontre dont le cadre avait ainsi été posé : « *Le séminaire a été ouvert par le Daasen\* chargé des collèges qui a souligné que l'impulsion « classes sans note » [...] venait du terrain, des équipes, de besoins ressentis localement. Il n'y a ni impulsion nationale, ni impulsion académique en ce sens.* ». Petit récapitulatif des points abordés.

Même si l'expérience de chaque établissement est singulière, toutes les interventions soulignent le nécessaire travail d'équipe et l'importance du pilotage au sein d'un établissement ou d'une circonscription. Un cadre clair, du temps de concertation et de formations des équipes sont des préalables.

Tous les témoignages font état de la plus-value de l'abandon des notes pour les élèves : meilleure disponibilité, meilleur engagement dans les apprentissages, moins de stress, d'absentéisme... : « *L'approche par compétence a l'intérêt de développer un regard réflexif sur l'enfant, d'éviter le morcellement des points de vue, d'engager une démarche partagée et de permettre un cadre plus serein, plus favorable au travail de chacun* ». Au lycée professionnel Corbon (15<sup>e</sup>), l'expérimentation « classe sans note » vient en appui d'autres actions telles que l'accueil spécifique des entrants en 2<sup>nd</sup>e. Les résultats sont alors particulièrement visibles : absentéisme passé de 20 à 7 %, très forte baisse des conseils de discipline, moins de décrochage...

Le travail d'explication aux familles revient aussi souvent. Ainsi, au collège Pailleron (19<sup>e</sup>) : mise en place de différents temps de rencontre, séances d'initiation aux logiciels de communication avec l'établissement réservées aux parents, remise des bulletins en main propre, explicitation et raisons des choix pédagogiques...

Ce qui est en œuvre avec les expérimentations « classes sans note », c'est un « *changement de nature philosophique de l'approche de l'élève* », note Marie-France Guinot-Delery, psychologue clinicienne - formatrice à la Délégation Académique à la formation. À suivre...

\* Directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Archi et résultats scolaires

L'architecture d'une école a-t-elle un impact sur les résultats scolaires ? Depuis des années l'idée est dans l'air. La nouveauté c'est qu'une étude britannique vient d'établir de façon précise le lien entre le cadre de travail de l'élève et ses résultats. Au bout de trois années de relevés, des chercheurs ont pu calculer l'impact de variables architecturales dans la réussite des élèves. Et définir à quoi devrait ressembler la salle de classe idéale.

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0360132315000700>

### Réforme territoriale

La Fcpe alerte sur les conséquences de la réforme territoriale pour les familles. « *Ce sera une catastrophe* », ont indiqué Hélène Rouch, secrétaire générale adjointe de la Fcpe, et Corentin Durand, président de l'UNL, lors d'une conférence de presse commune. La réforme menace toutes les aides aux familles versées par les collectivités et à terme l'égalité d'accès à l'éducation. La réforme impose aussi une nouvelle organisation des vacances. Et la Fcpe entend bien, à cette occasion, faire passer sa revendication d'un découpage en deux zones seulement.

### Condamnation pour absentéisme

Interrogée sur la condamnation d'une mère de famille à 4 mois de prison avec sursis en raison de l'absentéisme de son fils au collège, Najat Vallaud Belkacem a déclaré que ce n'était pas une bonne solution. « *Vous savez quel est mon attachement à ce que l'école et les parents puissent travailler ensemble pour co-éduquer les enfants, et donc à ce qu'il y ait un rapprochement qui permette de ne pas en arriver à ces extrêmes-là* », a-t-elle déclaré.



## LE DIKTAT DE LA MOYENNE

# La constante macabre

Difficile de parler d'évaluation sans évoquer André Antibi, professeur de mathématiques, chercheur en sciences de l'éducation

et surtout auteur en 2003 du célèbre ouvrage *La constante macabre*. En 2007, *Liaisons laïques* (n° 285) l'avait mis à l'honneur. Il nous a paru utile de republier en partie l'article toujours d'actualité de Françoise Brugière.

## AU FIL DES DÉPÊCHES

## Lycée expérimental en péril

Bébé de Gabriel Cohn-Bendit et d'Alain Savary, le lycée de Saint-Nazaire, premier lycée expérimental français est en train de le payer. Apparemment rien de grave. La proviseure de l'établissement applique les règles administratives au minibus et à la cantine du lycée. Mais en agissant ainsi elle interroge directement la spécificité de l'établissement expérimental, ses règles de vie, le fait que le lycée soit cogéré par les élèves et les enseignants. Trente-trois ans après, le lycée est rattrapé par les règles administratives ordinaires qui sapent les bases de sa pédagogie.

## Rap et emploi

Le clip de rap, plus efficace qu'une lettre de motivation pour décrocher un emploi ? À en croire l'expérience de Samir, en formation de plombier-chauffagiste dans le Nord-Pas-de-Calais et rappeur amateur sur son temps libre sous le surnom Fatsam, ça peut être le cas, indique le *Figaro étudiant*. Le clip qu'il a tourné dans les ateliers de son école puis posté sur internet, qui se moque des préjugés sur sa future profession de manière légère, a déjà été visionné plus de 65 000 fois. Ce succès lui a permis de décrocher un CDD dans une entreprise de plomberie, ainsi que des propositions de deux maisons de disques.

## Absentéisme

Selon une étude du ministère de l'Éducation, plus d'un élève sur dix (11,5%) manque régulièrement les cours en lycée professionnel, deux fois plus qu'en lycée général. Peu surprenant quand on sait que l'orientation en professionnel est le plus souvent subie, et vécue comme un échec.

## PPRE, le PPS ou le PAP

Derrière ces sigles les nouveaux dispositifs de prise en compte du handicap et des difficultés scolaires des enfants. L'Association des parents d'enfants dyslexiques présente sous forme d'un tableau clair les différents dispositifs de façon à guider les parents vers la solution la plus adaptée.

<http://www.apedys.org/dyslexie/article.php?sid=836>

Dans ce livre, André Antibi démontre que dans la construction d'un sujet de contrôle chaque professeur veille, plus ou moins consciemment, à générer un tiers de mauvaises copies : sujets trop longs, type d'exercice jamais fait auparavant, question qu'aucun élève ne saura traiter ou portant sur un chapitre très antérieur du programme, etc., sachant « *qu'en temps limité nous ne pouvons résoudre que des exercices d'un type analogue à des exercices traités auparavant* ». Ce tiers de « mauvaises copies » est si indispensable au système que les professeurs vont jusqu'à ajuster à posteriori leurs barèmes pour que la notation reste dans la norme. Cette propension à appliquer cette règle non dite constitue « la constante macabre ».

## UN INSTRUMENT DE SÉLECTION

À travers la restitution de nombreux témoignages d'enseignants, le chercheur montre comment la pression du milieu scolaire pousse à faire de la notation, au lieu d'un outil de contrôle et d'évaluation des acquis, un redoutable instrument de sélection. Dans le système scolaire, un professeur qui dérogerait à la constante macabre ne serait pas crédible vis-à-vis de ses collègues, de sa hiérarchie, voire des parents d'élèves. En outre, la mauvaise note est considérée par de trop nombreux enseignants comme stimulante : « *Avec des notes convenables, certains élèves peuvent se laisser aller* » entend-on dans les conseils de classe. Et tant pis si les élèves, victimes de cette absurdité, se découragent et se détournent des études « difficiles ».

## ENVIE DE REVENIR

Lutter contre la constante macabre, c'est donc se battre pour que « *le plus possible de personnes puissent apprendre, en travaillant, le plus possible de choses* ». Pour illustrer cette idée, l'auteur cite un sportif de haut niveau : « *Un entraîneur doit être entraînant, te donner envie de revenir le lendemain. (...) Le talent, j'y crois très peu, c'est avant tout une question de motivation, d'envie* ».

Enrichi d'exemples concrets, de récits d'enseignants, de témoignages de soutien de la part d'éminents représentants de l'institution scolaire, cet ouvrage d'une lecture aisée, suscite un espoir immense pour nous qui voyons quotidiennement nos enfants souffrir de la constante macabre. Sachant qu'André Antibi a publié son premier article sur le sujet en 1988, combien de temps faudra-t-il pour que cesse ce qu'Hubert Curien, ancien ministre de la Recherche, appelle la « *collusion trop fréquente entre éducation et sélection* » ?

Françoise Brugière



La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves, par André Antibi, 159 pages. Éditions Math'Adore, 2003, 15 €

# Notation et dyslexie

Il ne viendrait à l'esprit de quiconque d'exiger d'un tétraplégique qu'il monte un escalier contre la montre ! Eh bien, dans le domaine du handicap invisible, on demande souvent aux dysorthographiques de faire des dictées sans faute, aux dyspraxiques d'écrire parfaitement lisiblement...

cap invisible, on demande souvent aux dysorthographiques de faire des dictées sans faute, aux dyspraxiques d'écrire parfaitement lisiblement...

Depuis la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées », tous les handicaps ont droit à des compensations, en fonction de l'étendue et de la gravité de l'incapacité. À l'école aussi ! Les élèves les plus concernés (10 %) sont ceux qui souffrent de troubles d'apprentissage liés à ce handicap très mal connu qui s'appelle « dyslexie » que personne ne comprend. Il s'agit d'un trouble d'accès à la mémoire de travail : imaginez notre paraplégique devant monter un escalier pour consulter un livre à la bibliothèque. Le dyslexique est pareil : il doit monter un escalier compliqué pour accéder à ses outils de lecture, d'écriture, de calcul.

## DES COMPENSATIONS

Les compensations basiques pour les « dys » sous forme d'aménagements pédagogiques, sont les suivantes :

- Ne pas pénaliser l'orthographe ou l'écriture ou le calcul
- En classe, privilégier une place au premier rang
- Photocopier la fin des cours (à cause de la lenteur de prise de notes)
- Proposer des documents déchiffrables. Aider à comprendre les consignes.

Toute personne en situation de handicap cherche ses propres compensations et avec le temps parvient à gérer ses ressources. Mais un élève ne peut pas seul survivre à la pression de « l'évaluationnite » aigüe qui règne à l'école.

Donc depuis 2005, tout enfant en difficulté scolaire a droit à des aménagements pédagogiques voire plus en fonction de ses difficultés : aide humaine via les accompagnants des élèves en situation de handicap (Aesh)<sup>1</sup>, aide technique (ordinateur), etc. Chaque examen est aménagé avec ces mêmes aides.

1. Nouvelle dénomination des auxiliaires de vie scolaire (AVS)

Anne Gateau

## Témoignage

En CM2, R. avait -25/20 en dictée. Les parents ont pris rendez-vous avec l'enseignante car ils étaient inquiets, d'autant que R. est en difficulté depuis le CP (l'élève ne se souvient jamais des paroles des chansons et poésies, il a des difficultés de lecture et d'écriture, etc.). L'enseignante leur a expliqué que « l'orthographe, ce n'est pas grave, cela se débloque un jour ou l'autre. De plus il existe un livre pour les nuls que je vous prêterai ». Les parents ont demandé si ce n'est pas opportun de faire un bilan orthophonique, l'enseignante s'est récriée : « Malheureux, ne faites pas cela à cause de l'étiquette handicap qui pèsera sur ses épaules ! ».

Le bilan orthophonique n'a été réalisé qu'en fin de 5<sup>e</sup>, et à aucun moment l'équipe enseignante n'a mis en place les aménagements pédagogiques.

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Cadres au pas cadencé

De plus en plus d'écoles de commerce proposent à leurs élèves des stages dans l'armée, pour cultiver l'esprit d'équipe, le leadership, la capacité à prendre des décisions sous pression... Pourquoi un tel engouement pour les stages commando et autres périodes d'immersion dans l'armée ? La réponse est la même partout : les valeurs et les compétences développées dans l'armée sont les mêmes que celles qui seront demandées aux futurs cadres dans le monde du travail. No comment.

### Recommandations sur le TDAH

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) n'est pas une maladie mais un « trouble » défini par les réactions sociales autour de lui. « Les symptômes peuvent constituer des traits de caractère habituels chez l'enfant ou des signes réactionnels à un contexte particulier, une période de transition », explique la Haute Autorité de Santé (HAS). « C'est uniquement lorsque ces symptômes deviennent un handicap pour l'enfant - que ce soit dans son apprentissage scolaire, ses relations sociales, sa vie quotidienne - et provoquent une souffrance durable qu'il pourra s'agir d'un TDAH ». Cela n'empêche pas la HAS de recommander « des approches cognitivo-comportementales » en matière d'éducation et... la Ritaline !

### Cantine pour tous

« Trop nombreuses sont encore les communes qui refusent l'accès à la cantine aux enfants de chômeurs, à l'image du maire de Mantes-la-Ville qui, en décembre dernier, envisageait de faire des économies aux dépens des enfants les plus fragiles », écrit la Fcpe. Elle soutient la proposition de loi Schwartzberg. Elle demande un droit d'accès pour tous les enfants à la cantine scolaire. « L'inscription à la cantine, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon la situation de leur famille. Ce droit concerne le repas du midi pour les jours scolaires ».

PARENT... D'ÉLÈVE

# Échanges parents-profs

Les entretiens individuels entre parents et enseignants

« PARLER AUX PARENTS »,  
PAR M. A.  
PROFESSEUR EN LYCÉE

« La difficulté de l'enseignant face aux parents tient à une équation assez simple : il les voit rarement et peu de temps, sur des enjeux pédagogiques que malgré leurs efforts (la preuve, ils sont là) ils ne maîtrisent pas et il faut les rassurer pour garantir une co-éducation tranquille ».

« Dans une classe à 30-35 élèves, l'enseignant a peu de chances de pouvoir porter un regard long et récurrent sur chaque élève. Compliqué aussi de proposer pour chaque parent un bilan simple et clair sans exposer les programmes, les contraintes, bref ce qui fait l'ordinaire d'une situation de transmission qui n'est pas leur préoccupation. Ce que les parents veulent savoir, c'est finalement : "Est-ce que ça se passe bien ?" ».

« Donc le prof extrapole : des attitudes, des participations, des souvenirs. Il n'a que rarement l'occasion de faire un carnet de bord personnalisé autrement que par signes (notes, croix, points de couleur). C'est un peu comme si dans une entreprise un salarié devait retenir toutes les interactions avec ses collègues. Car pour réellement percevoir les élèves il faut être en position de co-construction du savoir – tout un programme en soi. En fait, le prof a souvent une impression qui suffit à construire, non plus une évaluation, mais un jugement. Et le glissement de sens est important. »

« L'échange peut aussi tourner facilement à la psychologie de bazar (« il/elle est réservé(e) », « c'est une personnalité volontaire ») et au coaching familial (« est-ce qu'il/elle dort bien ? », « est-ce qu'il/elle a un ordinateur connecté à internet qui le mène plus souvent sur Facebook que sur l'Encyclopédie ? »). L'enseignant explique aux parents la complexité de l'apprentissage, ce qui vaut pour tous et un peu

sont censés être des moments d'échange, l'occasion de renforcer la coéducation, avec des effets positifs sur la réussite et le bien-être des enfants. En pratique, on y débat – de façon pas toujours très claire – des résultats scolaires et on se focalise souvent sur le comportement de l'enfant.

Organisés par l'établissement ou sollicités par les parents, les entretiens avec les professeurs visent à faire le point sur la situation scolaire de l'enfant, notamment quand celui-ci rencontre des difficultés : baisse des notes, difficultés à remonter la pente, incompréhension face aux attentes ou aux évaluations du professeur. Mais certains parents sollicitent aussi des rendez-vous « quand tout va bien », « pour savoir comment cela se passe » ou « pour évoquer la suite ».

## LE BROUILLAGE DE L'INFORMATION SUR LA SITUATION SCOLAIRE

Quelle que soit la configuration, on observe<sup>1</sup> que les enseignants construisent souvent, en face à face, un « discours médian » sur les résultats scolaires de l'élève, comme s'ils n'étaient pas à l'aise avec cet exercice qui fait pourtant pleinement partie de leur domaine de compétence. Tout semble faire question, que les résultats soient bons ou non ! Les efforts de l'élève seront-ils maintenus si seuls des aspects positifs sont mentionnés ? Inversement, si les difficultés d'un élève sont trop soulignées, ne va-t-il pas se décourager ? Les parents risquent-ils de punir leur enfant suite à cet entretien et avec quels effets ?... Le discours médian s'impose donc pour limiter les « réactions indésirables » (de fierté ou de honte, d'enthousiasme ou d'abattement, de gratitude gênante ou d'agressivité) dans l'interaction directe, immédiate mais aussi différée avec les parents. Du coup cela entraîne un brouillage de l'information transmise aux parents.

Pour évoquer les apprentissages, l'idée n'est pas de se limiter à la transmission des résultats : il faut les illustrer à partir de supports, expliquer le travail réalisé et à réaliser, ses objectifs, préciser sur quoi porte l'évaluation, où se situe l'élève par rapport aux attentes. Si l'exercice est relativement aisé quand l'élève est en situation de réussite, le malaise s'installe quand les difficultés sont grandes. Et là, on constate deux stratégies chez les enseignants, qui au final rendent toutes deux opaques leur propos. Soit il y a euphémisation des difficultés par la valorisation de quelques progrès (il faut adoucir la nouvelle) soit il y a dramatisation de la situation (il faut marquer le coup pour anticiper les difficultés futures).

Ce qui renforce aussi la difficulté pour les parents de saisir « à sa juste mesure » la situation scolaire de leur enfant, c'est la terminologie employée par certains professeurs. Tous les parents sont loin de maîtriser les termes techniques de la didactique et les subtilités de l'analyse cognitive des apprentissages ! Autant de facteurs qui font écran au vrai « dialogue éducatif ».

Ne parlons pas ici – ou si, parlons-en quand même – de ces enseignants qui persistent dans l'impasse de l'humiliation. À « l'élève humilié » (pour reprendre le titre d'un ouvrage de Pierre Merle<sup>2</sup>) dans les échanges en classe, par les appréciations sur les bulletins, correspond parfois un « parent humilié » par la violence symbolique de certaines locutions, mettant en jeu les compétences parentales et le « savoir-faire » familial (il lui faut aussi de l'autorité à

la maison, ne me dites pas que vous n'avez jamais remarqué que votre enfant est en souffrance, il faut réagir ).

Si les enseignants sont loin de tous tomber dans ces stratégies de disqualification agressive, la plupart d'entre eux, en cas de difficultés scolaires, évoque la non-maîtrise des codes ou une attitude déviante en classe. Si les mots varient, le fond demeure : ils attendent un comportement « normalisé » qui correspond à un élève « idéal ».

## LA FOCALISATION SUR LE COMPORTEMENT

Face aux parents, les enseignants mobilisent aussi bien des remarques sur des faits (agitation, oubli de matériel, travail non effectué) que sur la « nature » de l'élève (il est rêveur, il est encore petit, plus immature que ses camarades, elle manque de confiance en elle, il a besoin de s'opposer). La focalisation sur le comportement permet d'expliquer d'éventuelles difficultés d'apprentissage mais leur prise en charge en classe est évacuée. Comment les professeurs entendent-ils gérer cela pédagogiquement ? Quelles sont les propositions d'actions à mettre en œuvre hors de la classe pour des bénéfices en classe ? Les « annonces » enseignantes tombent souvent comme des couperets que les parents doivent digérer sans toujours en saisir toutes les implications pratiques. La violence symbolique dans ces échanges tient aussi au fait que le discours est centré non pas sur le comportement de « l'élève » mais sur celui de « l'enfant » et que ce sont pratiquement toujours les enseignants qui prennent et gardent la main sur le déroulé de l'entretien.

En effet, si l'enseignant accueille le parent dans un espace de parole ouvert (« n'hésitez pas à poser des questions »), très vite il réoriente la conversation. Soit il multiplie les questions (le plus souvent pour vérifier son hypothèse d'explication de la difficulté scolaire), soit il recentre la conversation, en faisant passer des messages éducatifs ou en suggérant des propositions d'action. Quand il ne rejette pas tout simplement l'argument des parents (le silence plombant de l'enseignant dubitatif qui entre en résistance face au parent qui tente une autre hypothèse). L'entretien se tend généralement quand le parent tente de replacer l'explication dans le cadre scolaire alors que l'enseignant cherche à l'en faire sortir. Il faut bien reconnaître que parfois l'évaluation de l'élève fait aussi figure d'évaluation du fonctionnement familial lui-même !

Les enseignants ne sont pas non plus toujours à l'aise avec les demandes parfois pressantes des parents qui, de façon brouillonne, anticipent des reproches potentiels et demandent des explications sur des aspects très précis de la scolarité. Sans oublier toutes ces interventions qui expriment une inquiétude, une confiance, une demande d'avis ou de conseil. Ces moments où les parents font – aussi – appel à l'expertise éducative d'un enseignant qui peut, à juste titre, estimer que cela dépasse son rôle.

Au final, l'échange parents-profs sur la situation scolaire de l'élève-enfant se passe mieux quand les arguments ne sont ni trop scolaires ni trop familiaux, quand ce sont les attitudes scolaires qui sont suffisamment explicitées et non la déviance par rapport au « profil de l'élève idéal » qui est décortiquée.

Donner à comprendre à des parents en quoi consiste le suivi et l'évaluation d'un élève n'est pas chose facile. Pas plus que ne l'est la juste évaluation par les parents de la parole enseignante !

**Isabelle Rocca**

1. Marie Chartier, Diane Rufin, Julie Pelhate, Les enseignants dans l'entretien individuel avec les parents : entre souci de la relation et exigence d'efficacité, in *Éducation et sociétés*, 2014/2 (n° 34)

2. *L'élève humilié. L'école, un espace de non-droit ?*, Paris PUF, 2012



Rencontrer les parents : un enjeu essentiel pour la scolarité des enfants

pour personne, quand il a déjà dit que chaque élève est singulier. Les parents sont confiants si l'enseignant a dit qu'il l'était, mais inquiets quand même (« ah oui il faut travailler plus pour aller en S »).

« Souvent on en est rendus à des propos consensuels faute d'être vraiment porteurs : « bonne volonté », « manque de travail », « manque de rigueur », « des efforts ». Des mots que chacun regarde de son côté. »

« Ce qui fait foi autour de la table c'est la série de notes qui organisent le bulletin. Le discours tourne très souvent autour du "plus" (de travail, de sérieux, d'attention, de réussite) et moins autour du "mieux" (de plaisir à étudier, de projet d'avenir). »

« Pour l'enseignant, ces rendez-vous servent surtout à mesurer le degré d'investissement des parents et leur capacité à se faire le relais de sa bonne parole. »

21



## MICRO-LYCÉE

# Rebondir après l'échec

Alors que nous préparions le dossier sur l'évaluation, nous avons reçu le témoignage d'un élève scolarisé en 1<sup>ère</sup> ES au micro-lycée de Paris (13<sup>e</sup>). Nous avons voulu en savoir un peu plus sur cette structure pas comme les autres qui accueille des élèves qui ont décroché du système scolaire traditionnel. Entretiens et témoignages croisés.

## DES CONSEILS DE PROGRÈS AU LIEU DE CONSEIL DE CLASSE

Comme leur nom l'indique, ces conseils servent à mettre en valeur les acquis et les avancées des élèves, comme autant de points d'appui pour les encourager à continuer. Il n'y a donc que des grilles d'évaluation individualisées, pas de notations chiffrées, de moyennes par discipline, etc. Au sein du conseil de progrès, les profs, les jeunes et leurs parents participent tous, sur un pied d'égalité. De plus, la réunion se déroule en présence d'un « grand témoin », ancien parent d'élève, enseignant d'une autre structure de raccrochage, éducateur, maître de stage... Et ce ne sont pas les professeurs mais les élèves qui prennent la parole, présentent eux-mêmes leur bilan, tel qu'ils l'ont préparé soigneusement dans la semaine précédant la réunion. Le conseil de progrès est donc l'un des éléments - et l'un seulement - qui permet à l'élève de se recentrer sur lui-même, de s'approprier sa scolarité, ses objectifs et son évaluation.

22

## ARMEL, ÉLÈVE EN 1<sup>ÈRE</sup> ES AU MICRO-LYCÉE

« J'ai 17 ans, je suis en 1<sup>ère</sup> ES dans le micro-lycée Lazare Ponticelli à Paris. Cet établissement accueille les « blessés » du système scolaire classique, autrement dit « décrocheurs ». La bienveillance des professeurs à notre égard et un autre mode d'évaluation font partie de la « guérison ».

Ici, peu de notes, mais essentiellement des appréciations qui soulignent systématiquement les points positifs et les progrès, les encouragements à faire mieux nous aident au quotidien. Des «+» sont attribués si un travail est réussi et s'il a été fait avec sérieux (voire «++» s'il est particulièrement bien réussi) ou des «-» si le travail est «bâclé» ou pas assez sérieux.

Le but de nos professeurs n'est pas de nous mettre de mauvaises notes, bien au contraire, elles arrivent naturellement pour la plupart d'entre nous puisqu'il faut bien une évaluation chiffrée pour le bac. »

## HÉLÈNE, MÈRE D'ARMEL, CONSEIL LOCAL GABRIEL FAURÉ (13<sup>E</sup>)

*Comment avez eu connaissance de l'existence de cette structure ?*

Nous en avons eu connaissance par la prof de lettres de mon fils, redoublant en 2<sup>nd</sup>e l'année dernière au lycée Gabriel Fauré (13<sup>e</sup>)... Je précise que mon fils a eu un parcours assez compliqué depuis la maternelle, il n'était pas « dans le moule ». Il est donc allé cahin-caha jusqu'au collège où il a commencé à être très angoissé, il pouvait avoir d'excellentes notes comme de très mauvaises. Il a été admis en 2<sup>nd</sup>e « à l'arrache », mais en cours d'année, il a été de plus en plus malade - au point de ne plus pouvoir aller en cours. Ils lui ont redonné une chance à Gabriel Fauré - c'est quand même un établissement très ouvert-, ils l'ont laissé redoubler et... il a tenu deux jours. Un jour, la prof de lettres m'a parlé du micro-lycée car mon fils souhaitait rester scolarisé, passer le bac, etc. Nous sommes allés tous les deux à une réunion d'information et il a tout de suite mordu à l'hameçon. Il a passé des entretiens et des tests, et il a été admis « sous réserve d'un passage en 1<sup>ère</sup> générale ». Dans un premier temps, le passage en 1<sup>ère</sup> ES lui a été refusé, on a fait appel - c'est un parcours très douloureux - finalement il a eu gain de cause et il est entré au micro-lycée en septembre 2014 et je dois dire qu'il est heureux.

*Est-ce que les notes ont été un facteur de décrochage pour votre fils ?*

Non, cela n'a pas été déterminant mais cela y a contribué parce que parfois il avait l'impression que ses efforts n'étaient pas récompensés.

*Qu'est-ce qui lui a plu dans le micro-lycée ? Pourquoi a-t-il accroché ?*

Les profs sont très bienveillants. Les premières semaines, il n'y a pas de notes, mais des évaluations avec des « + », des « - », des encouragements constants, des objectifs de progrès à court terme. Il y a quand même des notes ensuite car il y a le bac. Actuellement, pour lui, elles sont toutes au-dessus de la moyenne.

*Et c'est important pour lui ces notes ? Il vous en parle ?*

Il m'en parle, les notes demeurent quelque chose d'important pour lui

mais il me parlait de la même manière des encouragements qu'il recevait au début de l'année. Il trouvait cela super.

*Et cela a-t-il été difficile d'entrer au micro-lycée, il n'y avait pas une trop longue liste d'attente ?*

Je ne sais pas comment s'est fait le choix, je ne sais pas combien d'élèves ont fait une demande, ce qui est sûr, c'est qu'il n'y avait que 25 places en 1<sup>ère</sup>, filières ES et L confondues. Il faudrait que ces structures se multiplient. Il est important que cela reste des petites structures parce que si cela fonctionne c'est aussi parce que les élèves sont très peu nombreux par classe.

## **INGRID DUPLAQUET, PROFESSEUR DE LETTRES ET COORDINATRICE DU MICRO-LYCÉE**

*Les élèves sont-ils notés au micro-lycée ?*

Deux systèmes de notation existent. En début d'année, nous ne mettons pas de notes, juste des appréciations permettant au jeune de repérer ce qui est acquis et ce qui reste à acquérir. Et nous insistons beaucoup sur le fait que tout est modifiable, qu'un « - » peut, à tout moment, devenir un « + ». Par ailleurs, comme nous sommes au lycée et que notre objectif principal est de permettre à un maximum de jeunes d'obtenir le bac, nous notons certains devoirs, à peu près à partir de cette période de l'année.

*Quelles sont les réactions des jeunes face aux notes ?*

Lorsqu'ils arrivent au micro-lycée, les jeunes restent très attentifs aux notes. Et puis, quelques semaines plus tard, ils y prêtent moins d'attention. Concernant les devoirs notés, en lettres par exemple puisque c'est la discipline que j'enseigne, les jeunes ont du mal à faire confiance aux notes que je leur mets. Il me faut alors leur expliquer qu'on ne peut pas noter en janvier comme on noterait le jour du bac car il reste une marge importante de progrès jusqu'au mois de juin.

*Quel est lien entre note et décrochage scolaire ?*

Il est difficile de sérier le motif du décrochage scolaire. Il est certain que les notes sont un des motifs. D'ailleurs, à cette époque de l'année, nous avons des jeunes qui n'ont encore rendu aucun devoir. Ils craignent le regard que l'on va porter sur eux.

*Comment se passent les conseils de classe ?*

Au micro-lycée, on ne parle pas de conseils de classe mais de conseils de progrès. Cela se passe en plusieurs temps. D'abord, chaque élève rencontre chaque enseignant de sa classe pour discuter de l'appréciation qui sera apportée sur le bulletin semestriel. Dans la plupart des cas, le jeune est d'accord avec l'appréciation préparée par le professeur. Dans d'autres cas, cela permet à l'enseignant de préciser ses attentes. Il y a aussi des fois, dans le cas d'un élève qui n'a rendu aucun devoir par exemple, où cette rencontre provoque un déclic. Il va se mettre au travail, rendre un devoir... À l'issue de ces différentes rencontres, un échange assez long a lieu avec le professeur référent qui suit le jeune tout au long de sa scolarité. Enfin, on passe à une séance de conseil de classe plus classique... le jeune est face à tous ses enseignants pour co-écrire l'appréciation générale. De cette manière, le jeune participe pleinement à son évaluation.

*Comment sont évaluées les compétences non scolaires au micro-lycée ?*

Chaque jeune participe obligatoirement à deux ateliers tels que arts plastiques, théâtre, écriture... et la participation à ces ateliers fait pleinement partie de l'évaluation.

## **QU'EST-CE QUE LE MICRO-LYCÉE DE PARIS ?**

Le micro-lycée de Paris est une structure scolaire innovante dépendant du rectorat de Paris, qui a ouvert ses portes à la rentrée 2013. Située dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, elle accueille des jeunes entre 16 et 23 ans qui ont décroché du système scolaire et qui souhaitent y revenir afin de préparer le bac L ou ES. Au-delà de cet objectif, le micro-lycée met tout en œuvre pour que les jeunes accueillis retrouvent le plaisir d'apprendre et construisent un parcours de formation afin de préparer leur poursuite d'études post-bac.

Pour en savoir plus sur le Pôle innovant lycéen (PIL) : <http://www.pilparis.org/site/>

Structures équivalentes dans les académies de Créteil et Versailles : <http://www.fespi.fr/>

23



Propos recueillis par Hélène Schneider

## TÉMOIGNAGES JURY HARMONISATION BAC

# Les coulisses du bac

« J'ai raté mon bac à 9,75 ! ». Venue témoigner au débat organisé par le conseil local Levert (20<sup>e</sup>)<sup>1</sup>, cette ancienne élève du lycée autogéré de Paris (15<sup>e</sup>) raconte avoir raté son bac à cause d'un « 3 » en français. Découragée par la note obtenue, cette jeune femme, aujourd'hui âgée d'une trentaine d'années et bien dans sa vie, conclut avec un sourire : « Je ne comprendrai jamais ma note ! ».

Beaucoup d'entre nous ont des anecdotes sur les notes au bac, inespérément bonnes ou décevantes, dont on va garder une certaine frustration. À travers lectures et rencontres, nous avons tenté d'en savoir plus sur la correction au bac. Comment se déroule-t-elle ? Le correcteur décide-t-il seul ? Quid du « repêchage » ? Éléments de réponse.

## LE JURY ET LES SUJETS

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce sont des universitaires qui président les jurys : « Cela correspond au passage de la vie de lycéen à la vie d'étudiant », explique un enseignant-chercheur<sup>2</sup>. À chaque jury est attribué un nombre d'élèves (200 ou 300 à Paris) et une équipe d'enseignants proportionnelle à ce nombre.

Les sujets, élaborés de l'année N-1 à mars de l'année N, sont soumis à un ou deux professeurs qui doivent les traiter dans un temps inférieur à celui donné aux candidats. Ils donnent ensuite leur avis sur la faisabilité et l'intérêt du sujet.

## LA CORRECTION

Parce que « les notes attribuées peuvent varier sensiblement d'un correcteur à l'autre, particulièrement dans certaines disciplines, [...] les épreuves écrites font l'objet de procédures de correction aussi harmonisées que possible »<sup>3</sup>. Trois étapes principales :

1. La commission d'entente rassemble les enseignants d'un même jury et d'une même discipline. Elle vise à se mettre d'accord, par sujet, sur ce qui est attendu d'un élève « moyen ». Les professeurs corrigent quelques « copies test ». S'ensuit une discussion souvent « passionnée et argumentée » autour de la note à attribuer à chaque copie, à l'issue de laquelle un corrigé-type, un barème et quelques principes communs de notation sont établis.

2. Récupération des copies. Dans certaines matières comme la philosophie, c'est un véritable marathon : entre 130 et 170 copies à corriger en 15 jours ! Et les textes précisent que les correcteurs doivent « être explicites dans leurs annotations en tête et en marge des copies ».

3. À mi-parcours de la correction, une réunion « d'harmonisation » peut avoir lieu. Pour cette enseignante d'histoire-géo, l'harmonisation se déroule par mail à l'aide d'une grille sur laquelle elle renseigne les notes déjà attribuées, ce qui lui permet de vérifier si elle est en dessous ou au-dessus de la moyenne. Efficace ? Cela dépend. Pour elle en tout cas « tout le monde s'en fout ». Le ministre insiste sur la nécessité d'utiliser l'échelle des notes « dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. »

## LES DÉLIBÉRATIONS

Selon les centres d'examen, la séance de délibération (plusieurs heures) est plus ou moins sympa : « C'est important car selon l'ambiance, on va être de plus ou moins bonne humeur », raconte cette enseignante.

Après un rappel des textes, et surtout un accord sur les modalités de « repêchage » (en clair, décider du nombre de points à partir desquels un élève peut être repêché pour aller au rattrapage, obtenir son bac, avoir une mention...),

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Seconde chance : numéro vert

Le site Internet de l'Onisep « Ma seconde chance » s'adresse aux jeunes qui ont quitté l'école avant la fin de leurs études et qui souhaitent reprendre une formation, aux collégiens et aux lycéens qui ont des difficultés à l'école ou qui ont envie d'arrêter les cours et qui cherchent une solution pour ne pas décrocher, aux parents de jeunes en situation ou en risque de décrochage. Le numéro vert 0800 1225 000 accessible gratuitement permet d'échanger avec un conseiller afin d'être accompagné dans la recherche d'une solution et des structures d'information locales.

<http://masecondechance.onisep.fr/>

### Paroles sur le décrochage

Dans le premier DVD, *Paroles de décrocheurs* (192'), les paroles ont été recueillies auprès de jeunes gens qui, bien qu'ayant décroché parfois durant

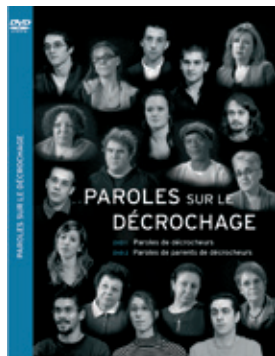
2 ans, ont retenté leur chance dans le cadre d'une structure du Pôle Innovant de Paris (PIL). Âgés de 20 et 25 ans, quatre ou cinq ans après en avoir fini avec l'école, ils portent un regard rétrospectif sur leur scolarité, les causes de leur décrochage, le raccrochage et ce qui s'est passé

ensuite. Il ne s'agit donc pas d'une parole portée à chaud.

Dans le deuxième DVD, *Paroles de parents de décrocheurs* (184'), les témoignages de parents répondent à la même logique : il s'agit là encore d'une parole mûrie par le temps et reprenant les mêmes articulations.

Coffret double DVD. Réalisation Sabrina Malek. PIL/École et la famille, 2013

Extraits consultables sur : <http://www.parolesdecrochage.blogspot.fr/p/communiqué-de-presse.html>



tous les dossiers sont étudiés : « *Quand l'étudiant obtient une note telle que 7,8 ; 9,9 ; 15,98, on se pose la question de relever sa note. On fait le tour des correcteurs pour voir si personne n'a oublié de point ou veut revenir sur sa note.* », confie ce président de jury. La délivrance du précieux sésame entre les mains des enseignants ? « *Souvent, la décision nous échappe* », nuance cette enseignante de mathématiques. « *En fonction du nombre de points qui manquent et des barèmes, on voit quelle est la note qu'il convient de relever* ». À cette étape, le livret scolaire est déterminant : peu de chance de repêchage pour un élève absentéiste !

## LES RÉCLAMATIONS

Contrairement à l'idée reçue, la réglementation ne prévoit pas de double correction au bac. Il n'est donc pas possible de demander une nouvelle correction de sa copie.

Des recours existent néanmoins : un élève peut consulter son devoir auprès de son centre d'examen dans les 2-3 jours suivant la publication des résultats ou à partir de septembre auprès de la Maison des examens<sup>4</sup>. Le délai de réponse oscille entre 2 et 8 semaines. En cas de désaccord, il est aussi possible de formuler un recours gracieux ou un recours contentieux ou de faire appel au médiateur de l'Éducation nationale.

Hélène Schneider

1. Voir encadré
2. <http://profdefac.over-blog.com/>
3. Circulaire n° 2012-059 du ministère de l'Éducation nationale du 3 avril 2012
4. <http://www.siec.education.fr>

## « Pour une école qui dénote » : de la théorie à la pratique

Samedi 7 février, le conseil local Fcpe Levert (20<sup>e</sup>) avait organisé une réunion débat sur le thème « La notation est-elle facteur d'inégalités ? »\*. Parmi les invités une sociologue, une directrice d'école, un syndicaliste, un journaliste, une administratrice de la Fcpe-Paris et... Charles Pepinster, tout droit arrivé de Belgique. Enseignant puis inspecteur, il est le créateur de « La maison des enfants » à Buzet en Belgique. Initiateur du Gben (Groupe belge d'éducation nouvelle), Charles Pepinster nous a fait vivre, ce matin-là, une drôle d'expérience. Enseignant ou élève, nous ne savions plus très bien dans quel camp nous nous trouvions. Un atelier bien convaincant.

Dès le départ, le tempo est donné (1 h) et les étapes aussi (répartition par groupe de 4 constitués de manière aléatoire et séance de travail sur des textes de manière individuelle, puis par groupe de 2 puis tous ensemble). Nous nous regardons avec circonspection. Un travail par groupe ! Avec des personnes que nous ne connaissons pas !

Charles Pepinster expose la première étape : réfléchir puis écrire trois mots pour exprimer ce que les notes nous évoquent : « injustice », « incompréhension », « angoisse », « classement » ! Fin de la mise en condition : nous sommes tous plus souriants.

Chaque groupe reçoit deux textes à étudier (la leçon). Dans le mien, il est question de l'arbitraire de la notation. Face à un même devoir « corrigé » par plus de 1600 « professeurs », autant de corrections et de notes différentes allant de 19 à -15/20. Ça laisse songeur...

Une fois l'étude du texte terminée, il faut la « réviser » en l'expliquant à un pair. Qui est l'élève ? Qui est le professeur ? Celui qui présente le texte ? Celui qui pose les questions ? Les cartes se brouillent. Ce qui est sûr c'est qu'à la fin de l'exercice, les quatre membres du groupe connaissent les deux textes.

Nous échangeons sur cette expérience : importance de la coopération dans les apprentissages, complémentarité dans les apports de chacun, droit à l'erreur... Pour tous, l'expérience fait sens. Nous avons appris en travaillant entre pairs et sans stress. Souvenirs d'école... nous avons rarement vécu ce type de séance dans notre scolarité.

10h30 – Charles Pepinster reprend la main, nous demande à nouveau d'écrire trois mots pour qualifier l'exercice : « entraide », « coopération », « droit à l'erreur », « échanges » ! Le positif domine nettement cette fois-ci. Charles Pepinster est souriant. L'expérience a fait ses preuves, une nouvelle fois. Avec simplicité, il nous invite à poursuivre le travail en portant à notre tour la « bonne parole » car, dit-il, la méthode marche tout le temps, avec tout le monde et dans toutes les matières !

Lorsque le débat commence après cette séance, tout le monde a l'air plus détendu. Et nous n'étions plus face à face mais installés en cercle, simplement pour échanger... ensemble !

\* Les échanges ayant été filmés, ils seront prochainement accessibles sur le site du Conseil local FCPE Levert

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Retour à la formation : deux nouveaux décrets

Dans le cadre de la loi de refondation de l'école, deux décrets datés du 5 décembre 2014 définissent de nouveaux droits concernant le retour des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification professionnelle. Ces textes préconisent notamment l'obligation de recevoir à un entretien et dans un délai de 15 jours tout jeune qui souhaite reprendre une formation qualifiante (décret n° 2014-1453) ou professionnelle (décret n° 2014-1454).

### ATD-Quart Monde et réussite scolaire

Comment l'école peut-elle permettre aux enfants qui ont le plus de difficultés de réussir comme les autres ? Que signifie « réussir à l'école » ? Quel rôle pour les enfants, les enseignants, les parents, le personnel périscolaire, les acteurs de quartier, etc. ? Des questions qu'ATD Quart Monde se pose depuis longtemps. Le Conseil économique social et environnemental (Cese) a décidé de se saisir du sujet et de confier son étude à Marie-Aleth Gard, vice-présidente d'ATD Quart Monde. Ce travail intitulé « Une école de la réussite pour tous », basé sur des auditions, des visites de terrain et des temps de travail pour croiser les savoirs des professionnels de l'école avec ceux de parents, sera présenté au Cese le 12 mai 2015.

Tous les acteurs de l'école sont invités à faire part de leur expérience sur [www.reussitedetous.lecese.fr](http://www.reussitedetous.lecese.fr).



## ET À L'ÉTRANGER

# Mieux ailleurs ?

Finie l'époque où l'on se targuait d'avoir « la meilleure école du monde ». Le regard s'est décentré et le propos est

plus modeste avec le « coup de massue » des évaluations Pisa et Pirls. La comparaison internationale de systèmes éducatifs est surtout utile quand elle montre des continuités qui sont des immobilismes et des innovations qui sont des progrès. En matière d'évaluation des élèves, qu'apprend-t-on de nos voisins ?

## LE BEST OF DES « MAUVAISES PRATIQUES »

Relevant de l'humiliation publique ou privée, de l'arbitraire, renvoyant à des corrections inutilisables ou à des pratiques qui excluent, voire à des abus de pouvoir ou juste à des conceptions floues de l'évaluation, voici un florilège de « mauvaises pratiques » qu'on ne voudrait plus voir nulle part\*...

- faire applaudir la classe à une faute grossière
- remettre les copies par ordre de note avec des commentaires sur les personnes ou des gestes de mépris (jeter la copie sur la table voire la déchirer)
- laisser la copie vierge de corrections à l'exception de la note
- mettre des annotations humiliantes pour des erreurs bénignes (« même là vous arrivez à vous tromper ! »), accompagner la note d'un commentaire lapidaire et définitivement négatif (« rien compris », « charabia »)
- s'offusquer d'une demande d'explication de la note et la refuser
- écrire les commentaires de manière illisible ou incompréhensible, sans aucun indicateur (« manque de rigueur », « ensemble confus », « bases non acquises »)
- choisir des questions « hors programme » pour repérer la tête de classe ou choisir des questions infaisables pour rappeler à tous qui est « Le Professeur »
- laisser trop peu de temps pour faire un travail
- punir l'échec par une sanction disciplinaire (« c'est nul, je vous donne un devoir supplémentaire et si vous râtez ce sera une heure de colle en plus »)
- punir l'inconduite par une mauvaise note au contrôle (« moins deux pour le bavardage »)

À l'occasion de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves en décembre 2014, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a rendu public un rapport intitulé « L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques. Une comparaison internationale dans les pays de l'OCDE »<sup>1</sup>. Foule de questions y sont évoquées : comment les élèves sont-ils notés ? Existe-t-il des pays sans notes ? Les enseignants doivent-ils harmoniser leurs évaluations ? Les palmarès d'élèves dans les classes sont-ils autorisés ? Comment les familles sont-elles informées ? Y-a-t-il une exception française en matière d'évaluation ?

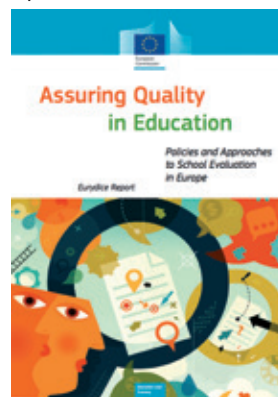
Le premier constat est que, dans les pays de l'OCDE, malgré la réaffirmation constante du principe de la liberté pédagogique des enseignants, les réglementations nationales en matière d'évaluation sont de plus en plus contraignantes. Mais alors que certains pays, comme la France, privilégient les formes d'évaluations traditionnelles, comme les devoirs écrits, dont le contenu est laissé à la discrétion de l'enseignant, d'autres, comme l'Angleterre ou le Québec, préconisent ou imposent, dans les textes officiels, de mobiliser de nouvelles formes d'évaluations comme l'auto-évaluation<sup>2</sup>, l'évaluation par les pairs ou le suivi individualisé des élèves.



## À CHAQUE PAYS SON SYSTÈME DE NOTATION

Les cadres réglementaires sont aussi très variés quant au système de notation. Certains pays nordiques – comme la Finlande, la Suède, le Danemark ou, dans les années 1990, le canton de Genève – ont supprimé les notes, notamment dans le primaire. L'absence de notes ne signifie pas un moindre travail d'évaluation de l'enseignant. Au contraire, souvent, les bilans qualitatifs des élèves sont plus étoffés. Par exemple, le Danemark impose la rédaction d'un Programme individuel de l'élève : l'enseignant y consigne les forces et faiblesses scolaires de l'élève, un bilan de son développement psychologique et social, les objectifs pédagogiques ainsi que les moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre pour que l'élève atteigne ces objectifs.

D'autres pays ont remplacé la notation chiffrée par une évaluation en niveau de performance, avec des lettres par exemple. En Suède les lettres correspondent depuis 2012 à des critères très précis de résultats et de compétences prédéfinis dans le programme scolaire suédois. Ce système d'évaluation peut limiter le caractère subjectif de la note chiffrée et tend à harmoniser les évaluations entre les enseignants.



Quant aux pays encore fidèles à la notation chiffrée, les échelles d'évaluation y varient fortement selon le niveau et les voies d'enseignement. En Allemagne, à l'école primaire et au collège, les enseignants évaluent les élèves sur une échelle de 1 (très bien) à 6 (très insuffisant) ; au lycée, l'échelle de notation diffère selon les filières : de 0 à 15 au *gymnasium*, le lycée de l'élite, de 1 à 6 dans les voies professionnelles. Au Danemark, au lycée, l'échelle comprend des notes négatives, de -2 à 12. En Corée du Sud ou au Québec, les élèves sont évalués sur 100.

Le choix entre échelle numérique continue (la notation chiffrée) ou échelle ordinale (lettres...) traduit de fait une vision philosophique et politique de l'école. À l'évidence, les politiques d'école compétitive et élitiste sont davantage attachées, notamment dans les filières d'élite, à conserver des échelles numériques à l'amplitude étendue, notamment pour identifier et différencier finement les résultats des élèves de l'élite scolaire.

Quant à la suppression des notes, elle fait parfois débat... jusqu'à provoquer un référendum ! Comme dans le canton de Genève où, après avoir été supprimées dans les années 1990, les notes ont été réintroduites par référendum en 2006. L'histoire de ce « retour en arrière » est surtout symptomatique du primat de la gouvernance du monde éducatif sur les finalités éducatives elles-mêmes<sup>3</sup>. À l'heure où l'éducation « se refonde » en France, cela devrait nous rendre vigilants !

## DES PRATIQUES COLLABORATIVES À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La question de l'harmonisation des notes ne se pose pas que dans les jurys de bac... Comment les enseignants collaborent-ils pour élaborer des barèmes communs ?

En France, les pratiques de collaboration en matière d'évaluation concerneraient 75 % des enseignants. Mais 20 % des professeurs de collège déclarent ne jamais coopérer dans l'instauration de barèmes communs (contre 5 % en Australie, en Suède ou en Angleterre). Les pays où la collaboration « fonctionne » sont ceux où les politiques nationales incitent les enseignants à échanger pour créer des « outils locaux » (programmes et progression scolaire pour chacun des établissements...).

## LES CRITÈRES D'UNE ÉVALUATION RÉUSSIE

Même en Corée, pourtant en haut du podium pour les résultats des élèves, le débat sur l'évaluation commence à surgir en même temps que les limites d'un système qui encourage la conformité, en multipliant par exemple les QCM, et laisse peu de place à la créativité personnelle - de l'enseignant comme de l'élève.

Au Québec, l'avènement de l'approche par compétences et le passage à l'évaluation par lettres au début des années 2000 s'est presque fait « dans la douleur » : les enseignants un peu « lâchés dans la nature » devaient réaliser de nouveaux « bilans de compétences » avec de nouveaux moyens pour conserver la trace des apprentissages, notamment avec l'aide de portfolios. Les parents, « habitués à la note » et mal informés de l'intérêt de la réforme, ont vu leurs représentations de la réussite scolaire bousculées. Mal conduite, mal comprise et malmenée, la réforme québécoise reste en tous cas inaboutie puisque l'année 2011 a signé (malgré de nettes évolutions en termes de pratiques pédagogiques) le retour des notes (sur 100) pour évaluer non seulement les connaissances mais aussi les compétences.

Au final, dans chaque pays, l'enjeu de toute réforme de l'évaluation est avant tout de rendre celle-ci « lisible » pour les professionnels de l'éducation qui la mettent en œuvre au quotidien, mais aussi pour les parents, soucieux de suivre et de comprendre les progrès de leurs enfants à l'école.

Isabelle Rocca

- appliquer un système de notation obscur et peu prévisible (retrait ou ajout de points sur quels critères ? connaissances, attitudes, orthographe ?) et adopter un barème qui décompte plus les erreurs qu'il ne valorise les réussites.
- user de l'argument « *faut vous y habituer, la vie c'est ainsi, on ne vous fera pas de cadeau plus tard* » face au découragement des élèves.

\* Florence Castinaud et Jean-Michel Zakhartchouk (dir.), *L'évaluation. Plus juste et plus efficace : comment faire ?*, Amiens, Canopé Editions, 2014, pp.34-35

1. Rapport à télécharger : [http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2014/12/Comparaison-internationale-sur-l%C3%A9valuation\\_Cnesco\\_091214.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2014/12/Comparaison-internationale-sur-l%C3%A9valuation_Cnesco_091214.pdf). Voir également le rapport *Assuring Quality in Education : Policies and Approaches to School Evaluation in Europe*, Eurydice Report. Commission européenne, janvier 2015 : [http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\\_reports/178EN.pdf](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/178EN.pdf)
2. Voir par exemple la plaquette de promotion de l'auto-évaluation publiée par le ministère de l'éducation au Canada [http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacy-numeracy/inspire/research/StudentSelfAssessment\\_fr.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacy-numeracy/inspire/research/StudentSelfAssessment_fr.pdf)
3. « Et ailleurs, de vifs débats également », Chapitre 5 in *L'évaluation. Plus juste et plus efficace : comment faire ?*, Florence Castinaud et Jean-Michel Zakhartchouk (dir.), Amiens, Canopé Editions, 2014

LAÏCITÉ

# Au-delà des mots

Depuis les événements de janvier, tout le monde parle. Avant, seuls certains membres de la communauté éducative aler-

taient sur leur dénuement, leur manque d'outils pour aborder ce sujet avec les jeunes.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Enseignement catholique : plus d'élèves que prévu

On annonçait 6566 élèves supplémentaires. En fait ce sont 10 763 élèves supplémentaires qu'ont accueillis les établissements catholiques à la rentrée, selon la *Lettre mensuelle d'Enseignement catholique Actualités*. La hausse serait particulièrement forte dans le 2nd degré avec 3000 élèves en plus au collège et 4100 en lycée général. Par contre le lycée technologique et le lycée professionnel perdent chacun 2000 jeunes. Le premier degré progresse de 3000 élèves.

Institut des Cultures d'Islam

L'Institut des Cultures d'Islam, à la Goutte d'or, propose, jusqu'au 19 avril, de découvrir une exposition gratuite qui réunit des œuvres de femmes issues du monde arabe et d'Iran. L'occasion de partir à la rencontre d'artistes qui n'hésitent pas à utiliser un humour grinçant pour évoquer la guerre et les conflits au Moyen-Orient. Pour commencer sa saison 2015, l'institut des cultures d'Islam, (ICI), a choisi de mettre à l'honneur le travail de six femmes du monde arabe et d'Iran. Ces artistes sont rassemblées autour d'un thème grave : la guerre, sous toutes ses formes - visibles ou non - qui fait partie de la vie quotidienne de nombre d'habitants du Moyen-Orient. Ce travail s'intitule *Cherchez l'erreur*. « Ces femmes artistes déploient un imaginaire décapant pour composer un hymne à la vie, un hommage aux petits riens qui la composent et ce, en toutes circonstances », écrit Michket Krifa, commissaire de l'exposition.



Institut des Cultures d'Islam, 56, rue Stephenson, 75018 Paris  
<http://www.institut-cultures-islam.org/agenda/cherchez-erreur/>

Il est vrai qu'en cherchant sur Internet, on est encore plus pris au dépourvu. Laïc, « laïcus », commun, ordinaire, qui est du peuple. Au 11<sup>e</sup> siècle, cela donne le mot « lai », au sens d'illettré et s'oppose à *clericus* (clergé, au sens de savant). Laïc par extension désigne ce qui n'est pas sous la domination d'un clergé quel qu'il soit. « Laïc » dans un usage erroné devient synonyme de « non croyant », « athée », « neutre idéologiquement » (Wikipédia).

Espérons que l'actualité permettra d'élucider cette notion pour le moins floue et somme toute récente<sup>1</sup>. Car il y a cependant de quoi s'alerter à analyser les déclarations officielles actuelles.

Quelques expressions font frémir : enseigner la laïcité, morale laïque, valeurs républicaines ? S'agit-il vraiment de valeurs ? Ne sommes pas plutôt dans une société de droits ?

Mais revenons à cette histoire « d'enseigner la laïcité ». Est-ce une discipline ? Comme l'allemand, les maths ? La laïcité n'est-ce pas plutôt quelque chose de transverse ? Quelque chose qui est commun et se découvre, s'apprend à travers le vivre ensemble ?

Quelque chose qui se pratique et s'élabore par exemple à travers le partage, le dialogue à l'occasion des conseils d'enfants, des heures de vie scolaire, des CEVL, des conseils d'écoles...

Mais où en sommes-nous de tout cela ? Et oui, il y a tant d'évaluation, de contrôle, qu'il n'y a guère de place pour les heures de vie scolaire. À combien de conseils de classe avons-nous assisté, nous adhérents Fcpe, qui n'avaient jamais été préparés en amont par une petite heure de vie scolaire, faute de temps ? À combien de reprises, avons-nous pu constater l'absence de dialogue, la non-écoute de la parole des jeunes et des parents ?

Et comment dégager ce qui est commun dans ces conditions ? La raison principale en est le manque de temps, l'absence d'espace, de lieu. Pourtant c'est là que commence la laïcité dans l'échange de ce qui est commun à tous, et non dans la transmission univoque d'un savoir et de règles.

CONFUSION CONCEPTUELLE

Plus grave peut-être est aussi la confusion conceptuelle. On parle de valeurs républicaines, mais aurait-on oublié que le vrai fondement de la République, c'est « La déclaration universelle des droits de l'homme » ?

C'est à cette même déclaration d'ailleurs que se réfère toujours en dernier recours le droit dans ce magistral grand écart de notre société à veiller à l'équilibre de ces deux notions contradictoires et antinomiques que sont la liberté et l'égalité.

Ce n'est pas une morale, ce n'est pas un énoncé de valeurs, c'est une déclaration de droits d'où s'élabore la possibilité d'une loi commune, de règles permettant la coexistence de tous dans le respect de la liberté et de la l'égalité.

C'est pourquoi vivre la laïcité passe par là, par faire vivre, pratiquer ces deux notions et on en est loin au sein du système scolaire.

Au lieu de se payer de mots, il faut aujourd'hui entendre les jeunes, leur apprendre à s'entendre, à échanger, à se réguler : faire revivre les conseils d'enfants, respecter les heures de vie de classe, faire entrer les parents dans l'école, les respecter et les écouter.



## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Mythe de l'instruction pure

Dans un article du *Monde* du 31 janvier, Danièle Sallenave, reprenant une affirmation du président de la République, affirme que « les religions n'ont pas leur place à l'école ». Sans être hostile à « l'enseignement du fait religieux », à condition qu'il soit enseigné comme « savoir » et non comme « croyance », elle souhaite qu'on en donne la charge aux professeurs de français ou d'histoire. Car, l'essentiel, pour elle, est de permettre à chaque élève de se dégager des affiliations religieuses familiales ou sociales dont il a « hérité ».

Au-delà de cet aspect, il y a certainement aussi quelque chose à revoir dans le rapport que nous avons aux religions. Il y a en effet une chose surprenante dans l'enseignement, en particulier celui de l'histoire.

Ce sont des souvenirs des années d'élémentaire de mes enfants : les Mérovingiens, Clovis, la bataille d'Alésia, les Hommes préhistoriques. Et puis au collège : la Grèce, un peu les religions vite fait, les Égyptiens en long en large en travers. De fait, on n'aborde pas l'histoire des religions. Et cela ne date pas d'hier.

C'est ainsi que ce n'est que dans le cadre de mes études supérieures (théologie et histoire des religions) que j'ai appris enfin ce qui différencie les religions, mais aussi ce qui les rapproche, leurs points communs : on y revient. La Torah, la Bible, le Coran : leur histoire en tant que textes, le contexte géographique... C'est là qu'enfin j'ai découvert la lente élaboration du christianisme, l'existence d'églises orthodoxe, anglicane, luthériennes, calvinistes. Qu'il y a eu l'Inquisition, les bûchers, les procès pour sorcellerie...

Le siècle des Lumières, la Renaissance, l'époque contemporaine, tout ça aussi on l'apprend à l'école, mais on étudie peu la Révolution française, si ce n'est pour évoquer le sanguinaire Robespierre. Sans parler de ces siècles obscurs du Moyen-Âge rarement évoqués où le Royaume de France est une petite chose aux frontières fluctuantes.

## PRATIQUER UNE PÉDAGOGIE DE LA COOPÉRATION

Le plus drôle, c'est qu'à peine nos rois avaient fini de consolider ce fameux Royaume de France que la Révolution française tente d'y instaurer cette fameuse *res publica*, laquelle mettra encore une centaine d'années à s'imposer.

À l'heure de la mondialisation, à l'heure d'Internet, il est temps peut-être de faire éclater cette culture très franco-française et de donner aux jeunes les bases nécessaires à l'éveil de leur sens critique, de leur autonomie culturelle.

L'élite parle de nation, de valeurs républicaines, mais peut-être qu'il est temps de mettre des choses, des histoires derrière ces mots. Peut-être qu'il est temps de réellement de sortir d'un enseignement très idéologique de l'histoire et de l'adapter à l'ère de la mondialisation et à ce que vivent et savent les jeunes.

Peut-être aussi qu'il est temps de pratiquer une pédagogie de la coopération, de la mise en commun et de mettre fin à la concurrence entre élèves à coups d'évaluations diverses.

Il est là le commun, la laïcité. Ce n'est pas une discipline à enseigner, c'est une pratique, le résultat éphémère et provisoire d'une régulation. À quand l'étude de la déclaration universelle (et non nationale) des droits de l'homme ?

C'est peut-être par la transmission de ces autres perspectives historiques que nous donnerons à la nouvelle génération les outils nécessaires à leur intégration et à leur épanouissement.

Et puis beaucoup plus simplement et concrètement, si la République cessait de subventionner le privé et en particulier les établissements confessionnels, peut-être que la laïcité deviendrait réelle ? Tous ensemble quelles que soient les convictions privées, les traditions ?

Eve Heinrich

## LA LAÏCITÉ SELON WIKIPÉDIA

Les termes « laïcité », « laïciser », « laïcisme », « laïcisation », ne sont attestés qu'à partir de la chute du Second Empire, en 1870 : le terme « laïcité » est contemporain de la Commune de Paris qui vote en 1871 un décret de séparation de l'Église et de l'État. Ils sont liés, sous la III<sup>e</sup> République, à la mise en place progressive d'un enseignement non religieux mais institué par l'État. Le substantif « laïque », sans autre précision, désignait familièrement l'école républicaine. La laïcité sécularise alors la puissance publique et renvoie l'activité religieuse à la sphère privée.

Aujourd'hui, une organisation commune fondée sur la laïcité permet de prendre en compte la diversité des hommes et la nécessité de les unir pour assurer leur coexistence.

« Elle le fait en conjuguant la liberté de conscience, qui permet aux options spirituelles de s'affirmer sans s'imposer, l'égalité de droits de tous les hommes sans distinction d'option spirituelle, et la définition d'une loi commune à tous visant le seul intérêt général, universellement partageable ».

(Henri Pena-Ruiz)

1. Voir ci-contre

## CINÉMA

# L'Ennemi de la classe

Un lycée slovène avec une classe qu'on ne suivra que dans des cours d'allemand. Un professeur très particulier qui débarque :

**Robert Zupan. Il mène la vie dure à ses élèves et veut les amener à avoir de vraies opinions, de vrais projets, et à devenir des êtres humains. Ce professeur d'allemand concentre vite les critiques et les haines.**

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Sept César

*Timbuktu*, fable sur la vie dans le nord du Mali sous la coupe des djihadistes, créait en 2014 une émotion forte au Festival de Cannes. Il vient de remporter pas moins de sept César et son réalisateur, Abderrahmane Sissako, sera de retour à Cannes pour la 68<sup>e</sup> édition du Festival (13-24 mai) pour présider le Jury de la Cinéfondation et des Courts métrages. D'origine mauritanienne, élevé au Mali et formé au cinéma au VGIK de Moscou, Abderrahmane Sissako navigue entre les cultures et les continents. Il signe une œuvre engagée, qui explore les relations complexes entre le Nord et le Sud autant que le destin d'une Afrique malmenée.

### Cinéma du réel

Le Festival Cinéma du réel 2015 vous donne rendez-vous pour sa nouvelle édition au Centre Pompidou et dans les salles de cinéma associées du jeudi 19 au dimanche 29 mars 2015. Découvreur de jeunes talents, Cinéma du réel est tout aussi attentif aux cinéastes confirmés. Il a contribué à révéler sur la scène internationale de nombreux réalisateurs.

### Canne, 68<sup>e</sup> !

Joel et Ethan Coen, plus connus des cinéphiles comme les frères Coen, présideront le du 68<sup>e</sup> Festival de Cannes du 13 au 24 mai prochains. Une présidence à deux têtes, c'est une première dans l'histoire de Cannes, l'occasion pour le président Pierre Lescure de marquer de son empreinte son premier festival.

### Éducation artistique et culturelle

Les attentats sont-ils susceptibles de faire évoluer les pratiques pédagogiques ? Le 11 février, ils avaient au moins réussi un rapprochement entre ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Najat Vallaud-Belkacem et Fleur Pellerin présentaient ensemble un modèle nouveau d'éducation artistique et culturelle au collège Paul Bert de Malakoff (92). Reste à voir si derrière la vitrine il y a une vraie politique.



L'Ennemi de la classe, un film de Rok Bicek. Avec Igor Samobor, Natasa Barbara Gracner, Tjasa Zeleznik. Drame slovène. Durée : 1 h 52. Ce film a reçu le Prix du Public au 26<sup>e</sup> Festival Premiers Plans d'Angers en janvier 2014. En salles à partir du 4 mars 2015

Les élèves mènent ouvertement la fronde. La tension monte, et quand une jeune fille de la classe se suicide, la responsabilité du professeur paraît indiscutable aux yeux de ses camarades. Mais est-ce la réalité ? C'est la question qui se pose pendant tout le film.

Brutalement, l'escalade des provocations, des incivilités commence, laissant les autres enseignants dépassés par les événements. Les élèves face à toutes leurs violentes contradictions dérapent à tour de rôle. La vie du lycée est bouleversée à la suite du drame et la situation bascule. L'élève qui s'est suicidée a été, paraît-il, humiliée par ce professeur. La classe va alors essayer de s'organiser contre cet « ennemi »...

Une entêtante lumière filtre à travers les fenêtres et donne une ambiance irréelle. Tout se joue dans les mots. M. Zupan déroule ses questions aux élèves... Phrases qui sonnent tout à coup comme des coups de feu, lorsque la classe entre en révolte. D'un côté, il y a la classe avec son originalité, son vécu. De l'autre, ce professeur énigmatique, qui contrôle chacun de ses gestes et de ses mots. Entre professeur et élèves, une telle guerre ne peut être que mentale, faite de pression et d'humiliation. Résister passe par la parole et les regards. L'ambiguïté ne cesse de croître, car la réponse des adultes sera mauvaise – ignorant les problèmes réels soulevés par les élèves, sur le stress, la compétition. Cette guerre de la parole et des symboles devient une guerre à couteaux tirés. Tous campent sur leurs positions et restent hermétiques aux autres.

## ADULTES ET ADOS FACE AU MAL-ÊTRE

« La mort d'un homme est davantage l'affaire des survivants que la sienne », dit le professeur dans le film - citant Thomas Mann. Au milieu de ce pourrissement qui ronge tout, un sentiment inaltéré subsiste, et gagne même en force à mesure que le récit avance. Ce qui sépare adultes et adolescents est leur manière de faire face à leur mal-être. Les premiers veulent essayer d'oublier ; les seconds s'accrochent au souvenir de la défunte. Rien ne peut évidemment se résoudre dans ces conditions. La communauté entière s'effrite et se désagrège.

Les rapports entre l'adolescence, le savoir, et le monde des adultes sont étudiés dans la réalité de la classe, avec ses crispations, ses conflits, sa violence, son manque d'écoute... Le climat scolaire révèle le jugement des parents, des éducateurs et des élèves sur leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. Un climat scolaire positif influe de manière sensible sur la réussite des



## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Cinéma d'Afrique

En mai, le 15<sup>e</sup> Festival Cinéma d'Afrique va investir le centre-ville d'Angers. La programmation sera arrêtée en avril, à la suite du festival de Ouagadougou (Burkina Faso) où se tient l'incontournable Festival Panafricain du Cinéma (Fespaco). Le continent africain, malgré ses difficultés, s'ouvre au 7<sup>e</sup> art. Forte de ce constat, l'association Cinéma et Cultures d'Afrique propose depuis trente ans à Angers, en version biennale, un festival qui le met à l'honneur. En tout, ce seront 20 films, longs et courts, mais aussi documentaires qui seront soumis au vote du public.

### Bondy Blog, portrait de famille

La banlieue, c'est à deux pas du centre de Paris. Seuls 8 km séparent Bondy de la porte de Pantin. Mais pour ceux qui n'y mettent jamais les pieds, c'est une terre hostile. Il y a pourtant, en banlieue, des histoires personnelles et des cultures qui composent bien autre chose que ces clichés. Ce journal en ligne, né en 2005 à la suite des émeutes, est une aventure collective et politique. En brisant les lieux communs, ce film porte un regard sur cette entreprise de presse associative unique en son genre.

Documentaire réalisé par Julien Dubois  
(Zadig Productions)

### Sur la piste des grands singes

Intrigants, inquiétants, les grands singes sont menacés d'extinction dans un futur proche. Mais que savons-nous d'eux ? Quel est notre degré de parenté ? Quelles menaces pèsent sur eux, et sur leur habitat, la forêt tropicale ? Que faut-il faire ? L'exposition « *Sur la piste des grands singes* » répond à toutes ces questions et à bien d'autres. Grâce à une muséographie ludique et immersive, elle propose aux visiteurs une déambulation dans la forêt tropicale, pour partager leur quotidien.

Museum national d'histoire naturelle,  
jusqu'au 21 mars

élèves et le bien-être de tous, en jouant notamment sur la prévention des conduites à risque. Le film montre un climat scolaire détestable.

Dans « *L'ennemi de la classe* », on a le microcosme d'une classe de lycéens, à un âge particulièrement vulnérable. Ils sont, consciemment ou pas, très sensibles à tout ce qu'il leur arrive, à tout ce qui se passe autour d'eux. Cette révolte d'élèves contre le système scolaire incarné par un prof sévère, c'est le miroir d'une insatisfaction plus générale de toute une société. Dans des conditions extrêmes, le film met le doigt sur un fossé entre générations, exacerbé par les circonstances tragiques. La communication est rompue. En fait, Robert Zupan propose quelque chose d'extraordinaire : il analyse la tragédie que vit sa classe par le sujet de son cours.

## INSPIRÉ D'UN ÉVÉNEMENT RÉEL

« *L'ennemi de la classe* » s'inspire d'un événement de la vie du réalisateur alors qu'il était lycéen. Une jeune fille de sa classe ayant mis fin à ses jours, les élèves se sont révoltés, estimant que le geste de cette étudiante était la conséquence de la sévérité du corps enseignant et de méthodes trop contraignantes. Le réalisateur précise : « *Après avoir fini les recherches pour le film, je n'ai plus avancé pendant presque un an. L'histoire me paraissait un trop gros morceau pour un premier film. Je devais d'abord encore mûrir et je m'étais égaré en chemin* ».

Le tournage a lieu dans un vrai lycée. Rok Bicek explique : « *L'histoire fonctionne en grande partie par rapport à l'espace. Prenons l'exemple de la cabine de radio, une des rares choses que nous ayons construites pour le film dans l'école. L'événement réel se déroulait dans le secrétariat et c'est ainsi que nous avons pensé la scène à l'origine dans le scénario. (...) Nous avons donc placé les élèves dans ce cube de verre, renforçant ainsi la scène par le contact visuel entre les lycéens rebelles d'un côté de la vitre et les enseignants impuissants de l'autre côté.* » Le casting mêle acteurs professionnels et amateurs. Les comédiens amateurs, les plus nombreux, portent leurs propres vêtements pour que leur jeu reste le plus simple et spontané possible. Rok Bicek a choisi de ne pas faire de répétitions avec les comédiens, pour éviter qu'ils ne créent des liens et que cette complicité n'influe sur leur jeu et sur l'histoire du film.

La dernière scène du film, la seule scène « onirique », a lieu sur un bateau qui emmène les élèves en voyage de fin d'année, en Grèce. Ici, la classe est libérée pour la première fois des quatre murs de l'école. On dirait qu'à ce moment-là, les élèves font leurs premiers pas vers la liberté. Pourtant, ce qui les attend est incertain, il va leur falloir faire le bilan de leurs aspirations et de leurs projets. Ce voyage marque la fin de leur chemin ensemble. Chacun continuera dans la vie avec son propre bagage.

Ce film coriace et bouleversant est un huit clos extraordinaire qui nous montre au cœur d'une classe, la vie des élèves, des professeurs et de l'administration pendant une période de doute du groupe classe. À voir absolument et à montrer dans les classes.

Bernard Dubois

# Plongez dans l'été Vacances POUR TOUS !

## Séjours adultes/familles

- Villages de vacances à la mer, montagne et campagne.
- Location d'hébergement en France et à l'étranger.
- Plus de 200 destinations à découvrir en famille ou entre amis.

## Séjours enfants/adolescents

- Centres de vacances avec activités sportives, artistiques et culturelles.
- Stages et séjours musicaux.
- Voyages et séjours linguistiques en Europe, Asie, Amérique, Océanie.



Retrouvez  
tous nos séjours sur

[www.vacances-pour-tous.org](http://www.vacances-pour-tous.org)



Le secteur vacances de  
**la ligue de l'enseignement**  
un avenir pour l'éducation populaire

Documentation gratuite sur simple demande :

Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20  
Tél. : 01 43 58 95 66

Je souhaite recevoir gratuitement la (les) brochure(s) Vacances pour tous suivante(s) :

(cochez les cases correspondantes)

- Adultes-Familles 2015**  
France et étranger  
Printemps/Été/Automne
- Enfants et adolescents 2015**  
France et étranger  
Printemps/Été/Automne
- Séjours linguistiques 2015**  
Élèves/étudiants/adultes  
Hiver/Printemps/Été
- Arts et musiques 2015**  
Enfants/adolescents/adultes  
Hiver/Printemps/Été



Mme  Mlle  M. Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : .....